

FORMATION, ÉDUCATION ET RECHERCHE

**ORIENTATION,  
UN CHEMIN DE VIE  
POUR L'AVENIR**  
ÉTAT DES LIEUX  
ET PRÉCONISATIONS

DÉCEMBRE 2023



*« Ce n'est pas le vent qui décide  
de votre destination, c'est l'orientation  
que vous donnez à votre voile.  
Le vent est pareil pour tous »*

Jim Rohn

*« S'orienter, c'est inventer son histoire personnelle,  
chercher à lui donner du sens partagé avec  
d'autres, dans une histoire collective traversée en  
permanence par nos luttes et nos rêves »*

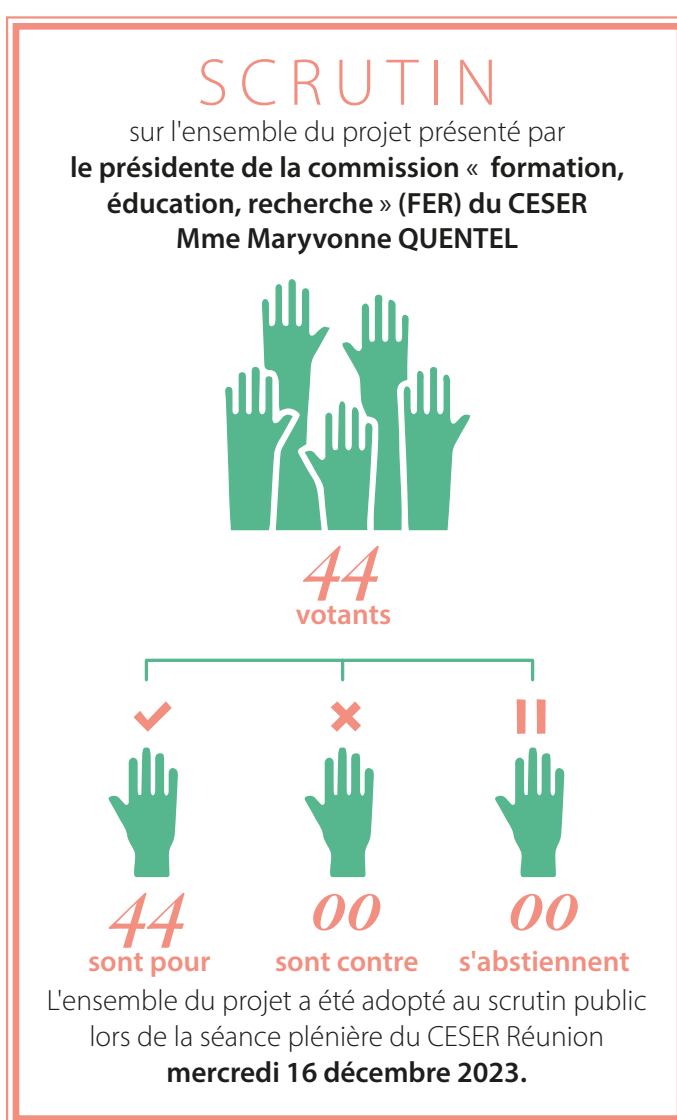
Raymonde Defrenne

# ORIENTATION, UN CHEMIN DE VIE POUR L'AVENIR ÉTAT DES LIEUX ET PRÉCONISATIONS

## Rapport adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés

### ONT PRIS PART AU VOTE :

M. Philippe ARNAUD-MARQUIER  
M. Hugues ATCHY  
M. Dominique AUDOUIN  
M<sup>me</sup> Jasmine BÉTON-MATAUT  
M. Christophe BEYRONNEAU  
M. Marcel BOLON  
M. Marcelino BUREL  
M<sup>me</sup> Monique CAUMES  
M<sup>me</sup> Julie CHATEL  
M. Érick CHAVRIACOUTY  
M<sup>me</sup> Nicole CHON-NAM  
M<sup>me</sup> Karine DEFROMONT  
M<sup>me</sup> Patricia DOXIVILLE  
M<sup>me</sup> Catherine FRECAUT  
M. Renaud GILLARD  
M<sup>me</sup> Chantal GRÉGOIRE  
M. Fabrice HANNI  
M<sup>me</sup> Gina LAYEMAR  
M. Jean-François LEBIHAN  
M. Jean-Marie LE BOURVELLEC  
M<sup>me</sup> Sylvie LE MAIRE  
M<sup>me</sup> Céline LUCILLY  
M. Karl MAILLOT



M. Éric MARGUERITE  
M<sup>me</sup> Sandra MENUUEL  
M. Julius MÉTANIRE  
M. Frédéric MIRANVILLE  
M. Jean-Raymond MONDON  
M. Rodolphe MONNERIE  
M. Stéphane NICAISE  
M. Pierrick OLLIVIER  
M<sup>me</sup> Aude PALANT-VERGOZ  
M<sup>me</sup> Cendrine PEIGNON  
M. Alain PUELLE  
M<sup>me</sup> Maryvonne QUENTEL  
M<sup>me</sup> Corine RAMOUNE  
M. Cyrille RICKMOUNIE  
M. Jean-Pierre RIVIÈRE  
M. Guillaume SELLIER  
M. Patrick SERVEAUX  
M<sup>me</sup> Marie-Rose SÉVERIN  
M. Joël SORRES  
M. Dominique VIENNE  
M. Frédéric VIENNE  
M. Yves ZOOGONES

# SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT DU CESER . . . . . 6

PRÉAMBULE . . . . . 8

INTRODUCTION . . . . . 11



## PREMIÈRE PARTIE ÉTAT DES LIEUX . . . . . 13

### A. Indicateurs démographiques . . 14

1.1. Répartition et mobilité 15

### B. Indicateurs économiques et sociaux . . . . . 15

1.2.1. Zoom sur les métiers en tension . . . . . 16

1.2.2. Emplois aidés, créations d'auto-entreprises  
et apprentissage ont fait baisser le taux de  
chômage. . . . . 16

1.2.3. Un secteur économique privé dominé  
par les entreprises sans salariés . . . . . 17

1.2.4. Focus sur les NEET . . . . . 17

1.2.5. Des difficultés en lecture chez les NEET. . 19

### C. Panorama de l'orientation à La Réunion . . . . . 20

1.3.1. Au sein de l'Éducation nationale :  
parcours Avenir et DRAIO. . . . . 20

1.3.2. Hors Éducation nationale, à destination des  
jeunes : Centre régional d'information jeu-  
nesse et Missions locales . . . . . 21

1.3.3. Enseignement supérieur : La DORIE . . . . 21

1.3.2. À destination des demandeurs d'emploi :  
Pôle emploi . . . . . 22

1.3.2. L'orientation pour les personnes  
en reconversion : Conseil en évolution  
professionnelle, bilan de compétences,  
OPCO . . . . . 22

### D. Panorama de la formation à La Réunion . . . . . 24

1.4.1. L'Université, premier établissement du  
supérieur avec 19 200 étudiants . . . . . 24

1.4.2. Hors Université, un écosystème  
avec de nombreux opérateurs. . . . . 25

### E. Étude Cadij de 2020 . . . . . 26

### F. Étude Itinere de 2020 . . . . . 28

### G. Étude Primeview 2020 . . . . . 29



## DEUXIÈME PARTIE ENJEUX ET DÉBATS. . . . . 31

### A. Apprendre à s'orienter, synthèse du travail de Raymonde Defrenne . . . 32

2.1.1. Les conceptions sur l'orientation . . . . . 32

2.1.2. Une première conception : « orienter » . . . 32

2.1.3. Une deuxième conception :  
« aider à s'orienter » . . . . . 32

2.1.4. Une troisième conception :  
« apprendre à s'orienter » . . . . . 32

2.1.5. Les quatre défis du monde contemporain 33

### B. Les freins dans l'orientation. . . . . 35

2.2.1. Les freins objectifs et matériels. . . . . 35

2.2.2. Les freins subjectifs et psychologiques . . 36

2.2.3. Les freins institutionnels . . . . . 36

2.2.4. Illectronisme et illettrisme . . . . . 37

### C. Les leviers et métiers d'avenir. . . . . 38

2.3.4. La stratégie Europe 2030 . . . . . 38

Rapport métiers d'avenir France 2030  
de France Stratégie . . . . . 40

Schéma régional de développement  
de La Réunion . . . . . 41

## TROISIÈME PARTIE ÉLABORATION D'UNE RÉPONSE. . 43

LES PRÉCONISATIONS  
DU CESER . . . . . 46

CONCLUSION. . . . . 56

ACRONYMES ET SIGLES . . . . . 58

ANNEXES . . . . . 59

REMERCIEMENTS . . . . . 70

# LE MOT DU PRÉSIDENT

## « *Il faut des indicateurs d'impact pour mesurer les politiques d'orientation* »

Lors de son discours de présentation du budget prévisionnel 2023, la présidente de Région, Madame Huguette BELLO, a décrit la situation actuelle comme un temps de crise. Ce mot vient du grec *krisis*, qui signifie « choisir » et nous obligeant à l'heure des choix.

Sur notre territoire, il y a de nombreuses politiques publiques autour de la jeunesse : politiques sportives, socio-éducatives, culturelles notamment. Pourtant, une partie de la jeunesse réunionnaise est aujourd'hui sans emploi, sans formation et sans projet en cours : ce sont les NEET<sup>1</sup>. Une autre partie s'inquiète de son entrée dans le monde du travail, car elle a le sentiment de ne pas avoir la maîtrise et donc le choix de sa vie professionnelle, mais aussi personnelle et sociale. Dans un monde dont cette jeunesse ne possède pas nécessairement les codes, les jeunes sont en quête de sens afin de pouvoir utiliser et développer toutes leurs compétences et surtout continuer à les enrichir.

Pour mesurer le chemin parcouru, trop souvent, on se contente, en la matière, d'indicateurs de réalisation. On ne mesure pas suffisamment le taux d'impact de ces politiques publiques, par

---

1 NEET : *Not in education, employment or training*, traduit de l'anglais par « personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation »

exemple sur l'évolution du nombre de jeunes en recherche de formation pour une insertion, le taux d'emploi ou celui de la mobilité. Il nous faut un espace pour coordonner, mutualiser, fédérer et co-construire des politiques efficaces. Cet espace nous paraît être naturellement le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP), qui doit aussi mettre la question de l'orientation au cœur de son action.



L'orientation, c'est le levier stratégique pour mobiliser l'énergie de la jeunesse et répondre aux enjeux de la formation tout au long de la vie. La moitié des métiers du futur n'existent pas encore et il faut donc créer une dynamique d'acteurs publics et privés, qui prépare à ces changements.

Depuis plusieurs années, La Réunion a construit quarante-huit lycées. C'est certes un bel indicateur de mobilisation de moyens mais après les infrastructures éducatives, il faut aussi aujourd'hui investir l'homme et la femme réunionnaise de demain.

*DOMINIQUE VIENNE*

# PRÉAMBULE

## *« Il faut définir une stratégie d'orientation tout au long de la vie »*

En mars 2022, répondant à une saisine du CESE, intitulée « générations nouvelles, quelles promesses pour quel avenir ? », la commission Formation Éducation Recherche avait organisé des tables rondes de jeunes de tous horizons en termes de formations, de diplômes, de situations professionnelles et de lieux de résidence.

L'un des cinq thèmes retenus pour ces tables rondes était l'orientation. La commission a fait un premier constat. Un certain nombre de participants percevaient l'orientation comme imposée avec un sentiment de « trop tard ». Elle était considérée comme précoce et irréversible et les propositions de filières proposées, déconnectées de leurs aspirations personnelles. De plus, l'accès aux formations, qu'elles soient initiales ou continues, était trop lié au lieu de résidence et au milieu social.

Les jeunes, que nous avons interrogés, notaient un déficit d'information sur les filières, une méconnaissance des codes du monde du travail, et le sentiment d'un manque de confiance dans la relation de l'entreprise avec les salariés. Ces ressentis sont d'ailleurs confirmés dans l'étude du CADIJ publiée en février 2020, et ce en dépit d'un nombre conséquent de dispositifs et d'acteurs de l'orientation présents sur le territoire.

C'est dans ce contexte que la commission a souhaité questionner les politiques publiques de l'orientation. En effet, l'enjeu, au travers de l'orientation, est que chacun puisse trouver sa place dans un monde en devenir. De nombreux métiers se transforment, disparaissent et se créent continuellement. Les besoins en qualifications augmentent, les organisations de travail se transforment. Et pour chacun et nous tous, les aspirations à concilier vie personnelle et vie professionnelle, mais aussi le besoin de participer à la vie de la collectivité, modifient profondément la relation au travail et à son environnement.



La refondation de la politique nationale de l'orientation doit évidemment prendre à bras-le-corps les problématiques d'inégalités sociales et territoriales auxquelles elle se heurte depuis des décennies.

Dans un monde incertain, la capacité à s'orienter pour se former tout au long de la vie devient essentielle. C'est une compétence à part entière. À chacun de donner du sens à ses apprentissages pour atteindre ses objectifs.

Cependant, parlant d'orientation, il n'est pas possible de faire l'impasse sur le contexte socio-économique. L'orientation est l'articulation qui permet soit d'accéder au monde du travail, soit d'y évoluer vers de nouvelles compétences. C'est donc le chaînon nécessaire et indispensable pour connecter les aspirations personnelles avec les besoins de La Réunion. À l'échelle du territoire, ça signifie qu'il faut déterminer le modèle économique et le développement que nous souhaitons, pour élaborer, à partir de lui, une gestion prévisionnelle des besoins en compétences, une carte des formations, initiales mais aussi tout au long de la vie.

Une instance quadripartite, le CREFOP, existe et réunit autour de cette mission l'État, le Conseil régional et les partenaires sociaux. Il faut prendre conscience de l'importance de celui-ci, définir une réelle stratégie de l'orientation tout au long de la vie. Il faut donner au CREFOP les moyens pour qu'il devienne la cheville ouvrière de la définition d'une stratégie territorialisée de l'orientation dans le cadre du Service public régional de l'orientation (SPRO), de sa mise en oeuvre, de son suivi et de son évaluation.



# INTRODUCTION

Le Conseil économique, social et environnemental régional de La Réunion (CESER), dans ses missions de représentation de la société civile organisée, s'est autosaisi de la question de l'orientation afin d'éclairer l'action du Conseil régional et des pouvoirs publics autour de cette question majeure.

Avec près d'un actif sur trois au chômage, l'île de La Réunion a l'un des taux de chômage les plus élevés de France, et ce malgré une baisse continue depuis 2019. Dans le même temps, certaines entreprises peinent à recruter, notamment dans la restauration, la vente ou l'hôtellerie. Comment mettre en correspondance les aspirations individuelles à réussir sa carrière professionnelle et les besoins des employeurs au regard des mutations socio-économiques et sociétales ?

Au croisement de ces questions, se trouve l'orientation des personnes. Souvent réduite à l'orientation scolaire des plus jeunes, la question de l'orientation est bien plus large. Si 240 000 jeunes suivent une formation initiale, il y a 163 000 demandeurs d'emploi, presque autant que de salariés (165 400). Elle englobe l'ensemble des décisions que prennent les travailleurs et les travailleuses tout au long de leur vie : formation initiale, formation continue ou réorientation.

La loi du 5 septembre 2018 dite « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* » confie aux Régions des compétences en matière d'information sur les métiers et sur l'orientation. La commission Formation, Éducation et Recherche, à travers cette autosaisine, a dressé un état des politiques d'orientation notamment l'accompagnement des individus dans leurs vies scolaire et professionnelle : formations, transitions et reconversions. Cet état permet à la commission de

préconiser des mesures afin d'améliorer quantitativement et qualitativement les moyens offerts au grand public pour qu'il maîtrise pleinement son orientation.

Dans un premier temps, la Commission a fait le choix de définir une culture commune de l'orientation : une étape primordiale afin de pouvoir s'approprier la problématique, partager la même compréhension des enjeux et utiliser une terminologie commune. Le processus d'orientation est complexe et en constante évolution, au regard des réformes nationales (loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie ; loi du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale ; loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel).

Partant du constat que l'accès aux droits et à l'autonomie est source de difficultés à La Réunion, le rapport s'organise à l'image d'un triptyque. Il s'agit d'abord de dresser un état des lieux de la situation réunionnaise, sa démographie, ses indicateurs économiques, son système de formation et son système d'orientation. La question des jeunes, qualifiés de NEET (ni en emploi, ni en formation) est ainsi abordée.

Dans un second temps, le Ceser s'est posé la question de la nature de l'orientation pour promouvoir une formation à l'orientation. Cette partie analyse l'orientation d'un point de vue individuel et se penche sur les freins et les leviers qui existent.

À l'issue de cette analyse, le Ceser amène plusieurs propositions pour améliorer le Service public régional de l'orientation et donner au CREFOP les moyens de ses missions.



**PREMIÈRE PARTIE**  
**ÉTAT DES LIEUX**

# A. SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

Département le plus peuplé d'Outre-mer, l'île de La Réunion hébergeait au 1er janvier 2020, 863 100 personnes<sup>1</sup>. La population augmente de 0,4 % en moyenne par an depuis 2014, un peu plus vite que celle de la France métropolitaine (+ 0,3 %). La croissance démographique de l'île est cependant moins forte qu'entre 2009 et 2014. En effet, l'excédent des naissances sur les décès se réduit un peu avec le vieillissement de la population. En 2050, 1,022 million de personnes habiteraient à La Réunion si les tendances démographiques récentes se prolongeaient<sup>2</sup>.

La Réunion n'échappe cependant pas au vieillissement global de la démographie en France<sup>3</sup>. Dans son travail prospectif consacré à La Réunion en 2050 pour l'Insee, Marylise Dehon note : « *Le vieillissement de la population serait prononcé, en lien avec l'allongement de la durée de vie des Réunionnais. Un habitant sur quatre aurait 60 ans ou plus en 2050, et un sur huit serait âgé de 75 ans ou plus serait multiplié par trois entre 2018 et 2050. Cette forte hausse du quatrième âge soulève de nombreux défis pour répondre aux besoins liés notamment à la perte d'autonomie.* »

La Réunion reste cependant le troisième département le plus jeune de France<sup>4</sup> et les jeunes de 15 à 29 ans représentent près de 21 % de la population (chiffre 2015).

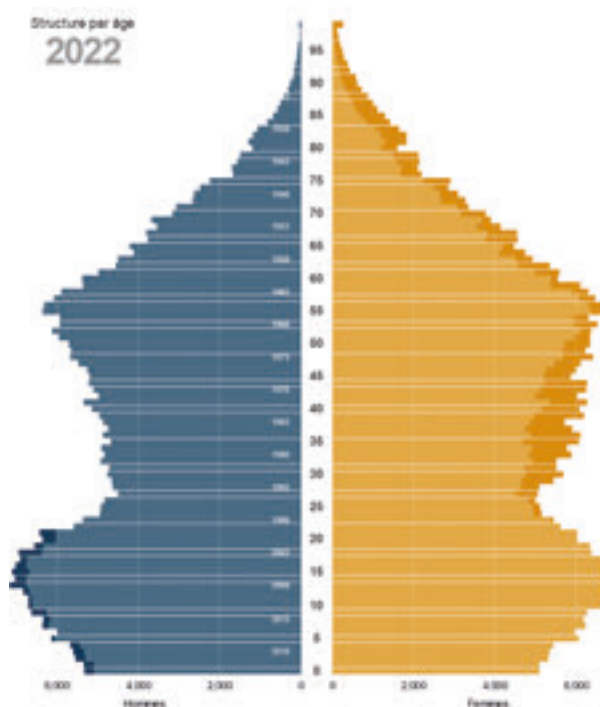


Tableau de données agrégées par tranches d'âges

Tranches d'âge	Millions	Pourcentage
65+	0,12	13%
25-64	0,44	51%
0-24	0,31	35%
Total	0,87	100%

#### Notes

Les données proviennent des projections de population réalisées à partir du recensement 2018 (scénario central). Plus la projection est lointaine, plus l'incertitude est grande.  
 La tranche d'âge supérieure regroupe les personnes de 59 ans ou plus.  
 À un âge donné, la couleur plus foncée représente l'excédent d'hommes (si le nombre d'hommes est supérieur au nombre de femmes) ou de femmes à cet âge.  
 Les projections de population ont été réalisées en 2021. Elles sont basées sur des hypothèses sur l'évolution de la fécondité, la mortalité et les migrations.

1 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6679068#onglet-2>

2 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6664672>

3 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6664672>

4 [https://www.crij-reunion.com/ressources/etudes/2020\\_CRIJ-CADIJ\\_Rapport-Final.pdf](https://www.crij-reunion.com/ressources/etudes/2020_CRIJ-CADIJ_Rapport-Final.pdf)

### Répartition et mobilité

La géographie accidentée de l'île contraint une majorité de la population à habiter la zone littorale. Toutefois, un quart des Réunionnais vit dans les Hauts<sup>5</sup> (chiffre de 2013). Le Nord de l'île est la région la plus attractive avec une progression de la population de + 0,9 % par an. La ville de Saint-Denis contribue très largement à cette augmentation, liée au besoin de venir étudier ou travailler. La croissance s'infléchit nettement à l'Est, et dans une moindre mesure dans le Sud. À l'Ouest, la population diminue très légèrement. Au sein des grandes villes réunionnaises, la population reste dynamique à Saint-Denis, Saint-Pierre et Le Tampon. Elle baisse en revanche légèrement à Saint-Paul et Saint-Benoît, et fortement au Port.

Chaque année entre 2015 et 2019, quelque 12 600 personnes ont quitté La Réunion pour la métropole et 10 800 personnes ont fait le chemin inverse en s'installant sur l'île, montre la dernière étude de l'Insee sur les mobilités résidentielles. Ce solde migratoire était déjà négatif au cours de la période 2010-2014, mais moins important (-1 200 personnes par an). Les migrations ont donc peu d'impact sur la croissance démographique

réunionnaise, qui ralentit (+ 0,5 % par an). Rapportés à la population de l'île, ces flux figurent parmi les plus faibles des régions françaises.

## B. SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE L'ÎLE

20 % des adultes à La Réunion sont pauvres durablement<sup>6</sup>. Les sorties de la pauvreté entre 2015 et 2018 étaient légèrement supérieures (7 %) aux entrées dans la pauvreté (6 %). Sans surprise, l'emploi est un facteur majeur de lutte contre la pauvreté. En 2021, 59 000 personnes sont au chômage au sens du Bureau international du travail à La Réunion, soit 18 % de la population active. Cette situation a des conséquences nombreuses, ainsi un retard important des jeunes

EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle	2020	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	389 043	266 091
dont		
Agriculteurs exploitants	5 635	5 310
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	22 249	19 466
Cadres et professions intellectuelles supérieures	32 873	31 189
Professions intermédiaires	82 794	69 793
Employés	132 114	90 442
Ouvriers	86 197	49 890
Sources : Insee, RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.		

5 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2569879#>

6 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6504487>

## ZOOM : LES MÉTIERS EN TENSION PAR SECTEUR

**RESTAURATION** : personnel polyvalent en restauration, personnel de cuisine, service en restauration

**MÉTIERS DE BOUCHE** :  
Boulangerie-viennoiserie

**SERVICE AUX ENTREPRISES** : comptabilité, assistantat commercial, secrétariat, nettoyage de locaux, maintenance des locaux

**VENTE** : vente en alimentation, vente en habillement et accessoire de la personne, personnel de caisse, mise en rayon libre service, vente en décoration et équipement du foyer



**BTP** : maçonnerie, électricité, bâtiment, préparation du gros œuvre et travaux publics

**AUTOMOBILE** : mécanique automobile et entretien de véhicule

**SERVICE À LA PERSONNE, ÉDUCATION** : services domestiques, assistance auprès d'adultes, intervention socioéducative

**LOGISTIQUE** : magasinage et préparation de commande

**ESPACES VERTS** : aménagement et entretien des espaces verts

**BIEN-ÊTRE** : soins esthétiques et corporels

pour atteindre leur autonomie<sup>7</sup>. Les inactifs (hors étudiants et retraités) sont près de deux fois plus nombreux (16 % des 15-64 ans contre 9 % au niveau national).

En 2020, l'emploi croît à La Réunion<sup>8</sup> (1,3 %) et atteint 302 900 emplois en fin d'année (13 300 emplois créés en 2021). Le secteur tertiaire regroupe 84 % des emplois, soit davantage qu'au niveau national. Notamment le tertiaire non marchand, qui est nettement plus représenté qu'au niveau national (41 % contre 31 %).

À l'inverse, La Réunion est peu tournée vers l'industrie avec 7 % des emplois, contre 12 % au niveau national. Cette baisse du chômage est portée principalement par trois phénomènes : emplois indépendants, apprentissage et emplois aidés.

### Une baisse du chômage grâce aux indépendants, apprentis et contrats aidés

Entre 2019 et 2021, les emplois indépendants<sup>9</sup> se développent pour atteindre aujourd'hui un niveau proche de la moyenne nationale. En 2021, à La Réunion, 6 100 entreprises sont créées sous le régime de la micro-entreprise dans l'ensemble du secteur marchand non agricole, soit deux fois plus qu'en 2019 (la vente à distance et la livraison à domicile figurent en bonne place dans ces créations). Dans le même temps, les politiques d'aide à l'apprentissage amènent une augmentation de ce dernier. Les entrées (et maintiens) en contrat d'apprentissage passent ainsi de 3 600 en 2019 à 12 400 en 2021. Dans le même temps, le nombre de contrats aidés a également augmenté pour passer de 17 291 en 2019 à 21 227 en 2021.

7 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7623989>

8 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4482473>

9 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6440832>



Les Parcours d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ont, quant à eux, augmenté pour atteindre 10 713 contre 7 493 en 2019.

Dans sa note conjoncturelle, Pôle emploi<sup>10</sup> relève les vingt-cinq métiers les plus recherchés par les employeurs (hors emplois aidés et non salariés). Ces métiers se partagent entre les métiers de bouche et restauration, le commerce, le service aux entreprises, le service aux personnes, l'automobile et le BTP.

Le secteur tertiaire est très représenté dans ces demandes. Parmi les savoir-être clés relevés par les employeurs, l'autonomie ressort à 57 %, la rigueur à 47 %, le travail en équipe pour 41 %. Les difficultés à recruter varient d'une région à l'autre dans l'île. En 2018<sup>11</sup>, les entreprises du Nord peinaient à recruter pour 42,9 % des offres d'emploi émises, contre 25 % dans l'Est, 20 % dans l'Ouest et 15,4 % dans le Sud.

### **Un secteur économique privé dominé par les entreprises sans salariés**

En 2020, les entreprises réunionnaises marchandes<sup>12</sup>, hors secteurs agricoles et financiers, créent 7,5 milliards d'euros de valeur ajoutée, pour un chiffre d'affaires de 25,5 milliards d'euros. Leur investissement s'élève à 2 milliards d'euros. Il est très fortement concentré : 5 % des entreprises réalisent 93 % de l'investissement.

Les deux tiers des entreprises n'emploient aucun salarié. Les autres, au nombre de 14 370, emploient 117 000 personnes au 31 décembre 2020. Elles sont très majoritairement de petite



taille : 11 870 entreprises emploient entre 1 et 9 salariés, 2 460 entre 10 et 249 salariés, et 34 plus de 250 salariés.

L'emploi non salarié connaît une très forte hausse relève l'Insee. Début 2021, à La Réunion, 38 000 personnes exercent une activité non salariée, soit 7 % de la population en âge de travailler. Depuis les années 2000, le non-salariat se développe fortement sur l'île. Entre 2000 et 2020, l'emploi non salarié y augmente en effet à un rythme trois fois plus élevé que dans les régions métropolitaines de province, pour atteindre aujourd'hui un développement proche de la moyenne nationale<sup>13</sup>.

### **Les NEET, jeunes hors emploi ou formation initiale et continue**

*Un taux de chômage fort chez les jeunes non diplômés*

En 2021, 271 300 personnes étaient en emploi à La Réunion<sup>14</sup> et 59 200 étaient au chômage. Parmi

---

10 [https://www.pole-emploi.fr/files/live/sites/reunion/files/ile-de-la-reunion/meteo\\_emploi/stats\\_publications/Indicateurs\\_statistiques\\_RUN.pdf](https://www.pole-emploi.fr/files/live/sites/reunion/files/ile-de-la-reunion/meteo_emploi/stats_publications/Indicateurs_statistiques_RUN.pdf)

11 <https://statistiques.pole-emploi.org/bmo/bmo?fa=04&fe=V0Z60&lc=0&pp=2018&ss=1>

12 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6670012>

13 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6440832>

14 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6461175?sommaire=4173401>



les chômeurs, 22 400 ont entre 15 et 29 ans et 23 400 ont entre 30 et 49 ans.

Dans le détail, l'étude de l'Insee montre un lien entre le niveau de diplôme et le taux à l'emploi. En 2021, les diplômés de niveau Bac + 2 et au-delà sont à 80 % en emploi. Les détenteurs d'un baccalauréat ou d'un brevet pro sont à 52 % à l'emploi, contre 55 % pour les détenteurs d'un CAP ou BEP. Les jeunes non diplômés (ou uniquement titulaires du brevet des collèges) ne sont que 28 % en emploi. La question du lien entre le diplôme et l'emploi n'est pas nouvelle dans l'île puisqu'elle faisait l'objet de notes anciennes<sup>15</sup>. La part des non-diplômés a baissé dans la population pour passer de 54 % en 1999 à 34 % en 2021. Parmi les jeunes, la catégorie des NEET<sup>16</sup> désigne ceux qui ne sont ni en formation initiale, ni en formation continue, ni en emploi. L'étude d'Anne Jonzo et

Sébastien Seguin pour l'Insee révèle qu'un quart des jeunes réunionnais était dans cette situation en 2021, soit 41 000 jeunes (contre 35 500 en 2013) dans l'île. La part des jeunes sans diplômes a cependant baissé pour passer de 33% d'une cohorte en 2013 à 25% de celle-ci en 2021.

Les auteurs notent : « Leur part diminue en 2021, grâce au dynamisme récent de l'emploi des jeunes, lié au développement du recours à l'apprentissage, après cinq années de quasi-stabilité. La part de NEET culmine entre 24 et 29 ans, avec près d'un jeune sur deux dans cette situation. En 2021, les jeunes hommes sont un peu plus souvent concernés que les femmes, alors que c'était le contraire en 2015. Parmi les jeunes NEET, les trois quarts souhaitent travailler. Les non-diplômés sont surreprésentés parmi les NEET : ils représentent quatre jeunes NEET sur dix. » (Insee)

---

15 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2412290>



### Des difficultés en lecture chez les NEET

« Plusieurs facteurs se conjuguent ainsi pour expliquer la part particulièrement élevée de jeunes NEET à La Réunion. Les jeunes Réunionnais rencontrent davantage de difficultés de lecture. Ils sortent également de manière plus précoce du système scolaire, surtout les garçons : 25 % des jeunes de 20 à 24 ans sont sortis du système scolaire sans diplôme, soit 8 points de plus que dans l'Hexagone et qu'aux Antilles [Seguin, 2021]. Les jeunes Réunionnais sont ainsi bien plus souvent dépourvus d'un diplôme qualifiant que les jeunes de l'Hexagone et des Antilles [Letailleur, 2021]. De plus, le marché du travail réunionnais est restreint : il est marqué par un déficit d'emplois au regard de la main-d'œuvre disponible. En effet, seulement 49 % des personnes de 15 à 64 ans sont en emploi en 2021 à La Réunion, contre 68 % dans l'Hexagone. »

Dans son rapport sur le décrochage scolaire<sup>16</sup>, le CESER estimait que plus de 4 000 jeunes sortaient de l'académie du système scolaire sans qualification. De plus, le CESER précisait : "que la notion de décrochage s'entend de façon plus large".

Au vu du taux d'échec post-bac dans notre Académie, il convient en effet de considérer qu'un décrochage en première année de Section de Technicien Supérieur (30 % des étudiants) ou le faible taux de passage de Licence 1 (L1) en Licence 2 (L2) à l'Université (36,9 % contre 40,1 % au national) participent au même phénomène.

---

16 <https://www.ceser-reunion.fr/wp-content/uploads/2022/03/rapport-decrochage-CESER-BD.pdf>

## C. PANORAMA DE L'ORIENTATION À LA RÉUNION

Comment s'informer sur l'orientation lorsqu'on habite à La Réunion ?

Il existe de nombreux dispositifs, portés par des institutions dans et hors de l'Éducation nationale.

### Au sein de l'Éducation nationale : parcours Avenir et DRAIO

Le parcours Avenir<sup>17</sup> vise à aider les élèves à mieux comprendre le monde professionnel et les différentes filières d'orientation, afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées concernant leur orientation scolaire et professionnelle. Ce parcours est mis en place pour chaque élève de la classe de sixième à la classe de terminale. Ce parcours est porté par l'ensemble des équipes éducatives ! La classe de troisième marque une année pivot avec notamment le stage de décou-

verte que tous les élèves effectuent durant l'année.

L'accompagnement à l'orientation est intégré dans le cadre d'heures dédiées à l'orientation aux différents niveaux. Au collège : 12 heures annuelles en classe de quatrième et 36 heures annuelles en classe de troisième. Au lycée général et technologique : 54 heures annuelles en lycée général et technologique. En voie professionnelle sous statut scolaire : 265 heures sur trois années.

À partir de 2025, en classe de terminale professionnelle, les élèves choisissent de suivre soit le module de préparation à l'insertion professionnelle, soit le module de préparation à la poursuite d'études selon le projet de l'élève<sup>18</sup>.

L'Onisep est un éditeur national de contenu destiné à informer les élèves et leurs familles autour de l'orientation. Il produit des brochures et un site internet : <https://www.onisep.fr>. La DRONISEP (direction régionale) est rattachée au conseil Régional et produit les publications locales.

Au sein de l'Académie, la Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation (DRAIO ex SAIO) met en œuvre les politiques académiques de l'orientation, élabore et met en œuvre des procédures d'orientation et d'affectation, anime la politique académique de



17 <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514295A.htm>

18 <https://eduscol.education.fr/800/les-enjeux-de-l-orientation>

persévérance scolaire et de prévention du décrochage<sup>19</sup>. Huit Centres d'information et d'orientation (CIO) sont implantés dans l'île à Saint-Denis et Sainte Clotilde, Saint-Benoît, Saint-Paul, Le Port, Saint-Louis, Le Tampon et Saint-Joseph.

### **Hors Éducation nationale, à destination des jeunes : Centre régional d'information jeunesse et Missions locales**

Créées initialement au sein du ministère de la Jeunesse<sup>20</sup>, les structures « Information jeunesse » permettent, au plus près des lieux de vie des jeunes, un accueil libre, anonyme et de qualité, où ils et elles peuvent trouver des informations sur tous les sujets les concernant (formations, métiers, logement, droits, santé, loisirs, culture, mobilité internationale, etc.). Il existe sur l'ensemble du territoire national 1 100 structures d'information jeunesse. Le Centre régional d'information jeunesse de La Réunion a été créé en 1990<sup>21</sup>. Basé à Saint-Denis, il est lié à trois structures d'information jeunesse (Saint-Benoît, les Avoirs, Saint-Joseph). Les Missions locales dépendent du ministère du Travail<sup>22</sup>, elles ont pour mission de permettre aux jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés rencontrées dans l'insertion professionnelle. À La Réunion, il existe quatre Missions locales pour chaque arrondissement : Nord (Saint-Denis), Est (Saint-Benoît), Sud (Saint-Pierre) et Ouest (Saint-Paul).

### **Dans l'enseignement supérieur : La DORIE**

Au sein de l'Université de La Réunion, il existe un service dédié à l'orientation : la direction de



l'orientation, de l'insertion professionnelle et de l'entrepreneuriat. La DORIE<sup>23</sup> a pour mission de coordonner et d'organiser les actions de l'établissement dans le domaine de l'orientation et de l'insertion professionnelle et de l'entrepreneuriat, tant en interne avec les services universitaires et les composantes (unités de formation et de recherche, instituts, écoles) qu'en externe avec le monde socio-économique. La DORIE est basée sur le campus du Moufia et dispose d'une antenne au Tampon.

---

19 <https://portail.ac-reunion.fr/annur/annur/Dispatcher?operation=division&codedv=93>

20 <https://www.jeunes.gouv.fr/l-information-des-jeunes-304>

21 <https://www.crij-reunion.com/notre-histoire.html>

22 <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/service-public-de-l-emploi/article/missions-locales>

23 <https://dofip.univ-reunion.fr>



### **À destination des demandeurs d'emploi : Pôle emploi**

Établissement public à caractère administratif, Pôle emploi<sup>24</sup> doit devenir France Travail en 2024. Pôle emploi accompagne au retour à l'emploi, indemnise les demandeurs d'emploi et met en relation les demandeurs d'emploi avec les entreprises. Il possède dix-sept sites sur La Réunion, répartis dans l'île.

### **L'orientation pour les personnes en reconversion : Conseil en évolution professionnelle, bilan de compétences, OPCO**

Le CEP (conseil en évolution professionnelle) est un dispositif gratuit pour les bénéficiaires, à la différence du bilan de compétences qui peut être financé sur le Compte personnel de formation, et qui permet à une personne de faire un point sur son orientation professionnelle. L'État a mis en place un site pour prendre rendez-vous : <https://mon-cep.org/>

Le bilan de compétences<sup>25</sup> sert à analyser les compétences professionnelles et personnelles et à définir un projet professionnel et éventuellement de formation. Le financement du bilan de compétences passe notamment par le Compte personnel de formation (CPF). Le bilan peut s'étaler au maximum sur 24 heures.

Transitions Pro (ex Fongecif)<sup>26</sup> est une association, à conseil d'administration paritaire, chargée d'accompagner la transition professionnelle. Transitions Pro est basée à Sainte-Marie et possède une antenne à L'Étang-Salé. Transitions Pro affiche l'ambition de devenir l'acteur clé de la mutation du marché du travail à l'Île de La Réunion « en permettant aux salariés d'accéder à de nouvelles compétences et de réussir leur transition professionnelle, via la formation professionnelle ou la création d'activité ; en développant des relations partenariales ouvertes et efficaces avec les autres acteurs de l'emploi et de la formation dans la région, au service des projets des salariés ; en misant sur l'innovation dans

---

24 <https://www.pole-emploi.fr/region/reunion/>

25 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3087>

26 <https://www.transitionspro-reunion.fr>

la mise en œuvre de ses dispositifs ; en installant un nouveau paritarisme en région ouvert sur son environnement. »

Les Opérateurs de compétences (OPCO)<sup>27</sup> sont des organismes agréés par l'État, chargés d'accompagner la formation professionnelle. Il existe onze OPCO<sup>28</sup> au niveau national (représentés par sept à La Réunion), organisés par secteurs. Les OPCO sont des organismes paritaires regroupant représentants patronaux et salariés.

Plusieurs aides permettent de favoriser la mobilité professionnelle vers la France hexagonale ou l'étranger. Le CNARM<sup>29</sup> est financé par le

Conseil départemental et a pour mission d'accompagner l'insertion professionnelle des jeunes réunionnais en Métropole. Il dépend du Conseil départemental. Le conseil régional a mis en place un partenariat avec des Collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) au Québec<sup>30</sup>. L'aide à la mobilité des étudiants est suivie par LADOM.<sup>31</sup>

Les créateurs d'entreprise sont accompagnés notamment par un écosystème constitué par les trois chambres consulaires, des opérateurs de financement (banque, microcrédit), des espaces d'innovation (Village by CA, Technopole, Nexa), Pôle Emploi et des associations.



---

27 <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037367660>

28 <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/opco>

29 <https://www.cnarm.fr>

30 <https://regionreunion.com/aides-services/article/etudier-et-vivre-au-quebec-t-interesse>

31 <https://ladom.fr/implantation/ladom-la-reunion/>

## D. PANORAMA DE LA FORMATION À LA RÉUNION

L'Éducation nationale couvre, à La Réunion, 113 580 écoliers, 101 530 collégiens et lycéens, dans 519 écoles, 87 collèges et 48 lycées publics et privés sous contrat<sup>32</sup>. S'y ajoutent 4 collèges hors contrat. Sur l'Académie, près de 2 517 élèves étaient inscrits en Section d'enseignement général et adapté (SEGPA) en 2019-2020. Les lycées généraux et technologiques accueillent 25 854 élèves tandis que les lycées professionnels accueillent 15 768 élèves. En 2019, 4 067 élèves suivaient une filière apprentissage au sein de l'Éducation nationale.

L'Éducation nationale couvre<sup>33</sup> également des étudiants à travers les vingt Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), qui accueillent 798 étudiants en 2019, et les cinquante-huit BTS (Brevet de technicien supérieur) qui accueillent en 2019, 3 850 étudiants.

### **L'Université, premier établissement du supérieur avec 19 200 étudiants**

L'Université de La Réunion est le premier établissement supérieur à La Réunion avec 19 200 inscrits pour 200 formations allant de l'infra bac (DAEU) au doctorat. L'Université regroupe 5 Unités de Formation et de Recherche : Droit-économie, Lettres et Sciences humaines, Sciences et technologies, Sciences de l'homme et de l'environnement (qui comprend le STAPS) et la Santé.

L'Université comprend également six instituts :

IUT de Saint-Pierre, IAE de Saint-Denis, INSPE (formation des enseignants), Institut de l'illettrisme et des langues de l'océan Indien (ILLET), Institut Confucius, Institut Indianocéanique du numérique. Elle intègre aussi une école d'ingénieurs (ESIROI), qui forme dans les domaines du bâtiment et de l'énergie, de l'agroalimentaire et de l'informatique. L'Université comprend également un centre de formation des appren-



tis et une Direction de la formation tout au long de la vie, qui accueille plus de 1000 apprenants. Sa direction des relations internationales prend également en charge plus de 1000 étudiants étrangers chaque année. L'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier possède depuis 1988 une antenne à La Réunion, qui deviendra une école de plein exercice en 2025. Le Conservatoire à Rayonnement Régional et l'École supérieure d'art du Port proposent des formations artistiques.

---

32 <https://www.ac-reunion.fr/chiffres-cles-de-l-academie-121479>

33 [https://www.ac-reunion.fr/sites/ac\\_reunion/files/2021-03/chiffres-cles-pdf-14326.pdf](https://www.ac-reunion.fr/sites/ac_reunion/files/2021-03/chiffres-cles-pdf-14326.pdf)



### **Hors Université, un écosystème avec de nombreux opérateurs**

Hors université, il existe également plusieurs organismes qui proposent des formations supérieures<sup>34</sup> dans l'île. La Chambre de commerce et de l'industrie propose plusieurs formations au sein de l'École de gestion et de commerce et plusieurs centres de formation des apprentis. En tout, les huit filières de la CCI<sup>35</sup> accueillent près de 1 700 apprentis dans plus de trente métiers différents<sup>36</sup>. Les deux autres chambres consulaires (Artisanat<sup>37</sup> et Agriculture<sup>38</sup>) proposent également des formations en Centre de formation des apprentis.

L'enseignement supérieur privé est représenté par une antenne de l'Université catholique de l'Ouest (UCO<sup>39</sup>) et accueille 440 étudiants sur six filières (psychologie, sciences de l'éducation, intervention sociale).

Le groupe Ionis possède plusieurs campus, dédiés aux métiers de l'informatique à La Réunion : Epitech sur Saint-André et Sup info sur Saint-Denis. On trouve également de nombreux instituts spécialisés, assurant des formations initiales ou continues. Sans prétendre à l'exhaustivité : l'IFAG<sup>40</sup> (management, commerce ; l'entreprise a des partenariats avec des « fran-



---

34 [http://lycee-leverger.ac-reunion.fr/wp-content/uploads/sites/32/2015/03/Etudes\\_supérieures\\_Reunion-2014.pdf](http://lycee-leverger.ac-reunion.fr/wp-content/uploads/sites/32/2015/03/Etudes_supérieures_Reunion-2014.pdf)

35 <https://reunion.cci.fr/se-former/ecolescentres-de-formations/enseignement-superieur>

36 <https://reunion.cci.fr/se-former/orientation/decouvrir-lapprentissage>

37 <https://www.artisanat974.re/la-formation-professionnelle-des-artisans/>

38 <https://www.reunion.chambagri.fr/spip.php?rubrique10>

39 <https://lareunion.uco.fr/fr/formation-la-reunion>

40 <https://www.ifag.com/campus/la-reunion>

chises » de Métropole comme l'ESSEC, l'IRTS<sup>41</sup> (travail social), l'ISFEC<sup>42</sup> (travail social), l'Institut de formation en soins infirmiers et des formations dispensées au sein du CHU<sup>43</sup>.

La formation tout au long de la vie est assurée par de nombreux organismes : le CNAM (arts et métiers) possède une antenne à La Réunion<sup>44</sup> avec de nombreuses formations. La FTLV (ex GRETA)<sup>45</sup> propose des missions liant école et entreprise.

Autre acteur de la formation continue, l'AFPAR (Agence nationale pour la formation des adultes de La Réunion) gère quatre centres de formation (Saint-Denis, Saint-André, Saint-Pierre et Saint-Paul)<sup>46</sup>. Le Régiment du service militaire adapté RSMAR<sup>47</sup> dépend du ministère des Outre-mer, mais est porté par l'armée. Il forme chaque année 1400 volontaires, à travers 38 formations. De même, plus de 1000 organismes de formation associatifs ou privés proposent de nombreuses formations sur l'ensemble du territoire.



---

41 <https://irtsreunion.fr>

42 <https://ifsecoi.org>

43 <https://www.chu-reunion.fr/les-enseignements-paramedicaux-au-chu-de-la-reunion-2/>

44 <http://www.cnam.re/site/>

45 <https://ftlvreunion.fr>

46 <http://www.afpar.com/protected/fichiersfckeditor/fichiers-telechargeables/qui-sommes-nous/nos-chiffres-cles.pdf?1686738338>

47 <https://www.rsma.re/le-regiment/presentation.html>

48 [https://www.crij-reunion.com/ressources/etudes/2020\\_CRIJ-CADIJ\\_Rapport-Final.pdf](https://www.crij-reunion.com/ressources/etudes/2020_CRIJ-CADIJ_Rapport-Final.pdf)

## E. ÉTUDE CADIJ<sup>48</sup> DE 2020

En 2020, le Centre régional d'information jeunesse lance l'étude « Comprendre et appréhender les parcours d'accès aux droits et d'information des jeunes de La Réunion âgés de 13 à 30 ans » (CADIJ). Cette étude vise à synthétiser et compléter l'ensemble des données disponibles concernant l'orientation des personnes de 13 à 30 ans.

La mise en place en 2016, par le CRIJ, du Fonds d'Expérimentation Jeunesse apporte un éclairage quant au système informatif mis à disposition du jeune tout au long de son parcours de vie et a été l'occasion d'une mesure de la situation, d'une cartographie des acteurs et d'expérimentations auprès des publics. Cette analyse a fait remonter quatre problèmes rencontrés par les jeunes :

- 1 - un manque de coordination et de collaboration des acteurs en faveur de la jeunesse,*
- 2 - les jeunes se sentent peu ou mal informés selon les études et enquêtes parues,*
- 3 - un manque de visibilité et d'appropriation de l'information elle-même,*

#### *4 - des jeunes qui peinent à s'approprier l'information.*

La cartographie réalisée par le CRIJ révèle l'existence de 1 492 dispositifs, portés par 304 acteurs à destination des jeunes. Sur la thématique « Orientation », l'étude a identifié 168 acteurs et 568 actions. Près de 83 % d'entre eux interviennent dans le cadre de la formation initiale. Sur la thématique « M'épanouir », l'étude révèle 36 acteurs et 70 actions, les catégories « sport et loisirs » représentant 61 % des actions. L'insertion est présente à travers 545 actions, portées par 99 acteurs allant de la mobilité professionnelle à la formation initiale et continue. 61 acteurs portent 305 dispositifs visant à aider à se « connecter ». 61 % des projets portent sur l'aide aux démarches. L'étude déplore cependant une faible remontée des informations de la part de l'ensemble de ces acteurs.

L'enquête « Parcours jeunes » sert à identifier le niveau de connaissance du jeune face aux dispositifs et acteurs qui l'entourent, et à comprendre leur parcours d'information. Un questionnaire de 178 questions (28 mn de temps) a été adressé par différentes voies et a reçu près de 2126 réponses. Grâce à un redressement pondéré sur les différentes tranches d'âge, l'étude a pu garder les données des 2 126 réponses. Ce redressement nous permet d'équilibrer les strates afin d'obtenir un échantillon représentatif de la population âgée de 13 à 30 ans.

#### **Voici quelques résultats de l'étude sur le champ orientation :**

Connaissance des structures d'insertion : moyenne à 42,4 %, la connaissance augmente avec l'âge. Les jeunes connaissent les structures par des amis ou leurs familles.

Parmi les jeunes qui ont sollicité des structures dans le domaine de l'insertion, 43,1 % d'entre eux

expriment le fait d'avoir rencontré des difficultés au sein des différents organismes.

49,3 % des jeunes ayant eu recours à un dispositif d'insertion n'avaient pas connaissance des différents dispositifs présents sur le territoire.

Plus d'un tiers de la population des 13-30 ans (35,2 %) connaît des structures qui peuvent aider dans le domaine de l'orientation. La tranche d'âge la plus informée est celle des 16-19 ans, dont 42,2 % connaissent au moins un organisme qui traite le sujet, suivi des 20-24 ans à hauteur de 36,9 %.

Concernant l'orientation des jeunes au quotidien, 14,3 % des répondants ont estimé connaître au moins un dispositif qui concerne cette thématique. Les plus informés sur le sujet sont les jeunes de 13-15 ans (20,2 %), et ce niveau d'information a tendance à décroître au fur et à mesure que les individus prennent de l'âge.



## F. ÉTUDE ITINERE-ORSEU 2020

Une étude réalisée par le cabinet Itinere-Orseu<sup>49</sup> en juillet 2020 sur l'évaluation des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle à destination des jeunes à La Réunion a révélé certains points importants :

- Environ deux tiers des jeunes Réunionnais souhaitent mieux connaître les entreprises qui recrutent.
- Neuf jeunes sur dix ayant recherché du travail rencontrent des difficultés, notamment en raison du manque de confiance des entreprises envers les jeunes.
- Environ 14 % des jeunes reconnaissent avoir besoin de mieux se former.



---

49 L'étude est mentionnée dans le rapport parlementaire sur les missions locales en Outre-mer : [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/om/l15b4974\\_rapport-information](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/om/l15b4974_rapport-information)

## G. ÉTUDE PRIMEVIEW DE 2020

L'étude du cabinet Primeview<sup>50</sup> « *Le tissu économique des territoires ultramarins à l'aune des départements métropolitains* », montre que La Réunion présente un déficit de compétitivité de 30 points de moins que la moyenne nationale en termes de PIB. Ce déficit s'explique par le fort taux d'illettrisme, le manque de formation des jeunes et le manque de diplômes supérieurs.

La Réunion est un territoire jeune en comparaison aux autres départements français, avec 30,2 % de la population ayant moins de 20 ans (24,2 % en moyenne nationale). Le taux de chômage y est très élevé, atteignant 21 % en 2019 (contre 8,4 % au niveau national), ce qui a conduit parfois à deux générations consécutives d'une même famille sans emploi.

Plus de la moitié des élèves scolarisés se trouvent dans des réseaux d'éducation prioritaire, et

quatre Réunionnais sur dix vivent en dessous du seuil de pauvreté. En ce qui concerne l'orientation scolaire, on constate que sur 100 élèves scolarisés en 3ème, 60 choisissent la voie générale, 25 la seconde professionnelle et 10 la 1ère année de CAP. En 2017, 75 % des Réunionnais âgés de 16 à 29 ans arrêtent leurs études avec un diplôme de niveau V (Bac), tandis qu'en 2019, un jeune sur 7 est en situation d'illettrisme, soit 12,4 points de plus qu'à Amiens, l'académie de l'Hexagone la plus touchée. En outre, 47 % des personnes à La Réunion n'ont aucun diplôme. Enfin, l'économie informelle représente entre 12,5 % et 16,5 % des emplois à La Réunion.

---

50 [https://www.primeview.fr/Territoires\\_ultramarins/Synthese\\_Rapport\\_Territoires\\_Ultramarins.pdf](https://www.primeview.fr/Territoires_ultramarins/Synthese_Rapport_Territoires_Ultramarins.pdf)



## DEUXIÈME PARTIE

# ENJEUX ET DÉBATS

# A. APPRENDRE À S'ORIENTER, SYNTHÈSE DU TRAVAIL DE RAYMONDE DEFRENNE

Après avoir été professeure de mathématiques, puis conseillère d'orientation psychologue de l'Éducation nationale, Raymonde DEFRENNE s'est spécialisée dans la formation initiale et continue des acteurs de l'orientation. Elle a corédigé avec Denise Faivre « Trouver et créer un accompagnement de l'orientation tout au long de la vie<sup>51</sup> ».

## Les conceptions sur l'orientation

L'orientation consiste à proposer à une personne en âge de scolarité (obligatoire ou post-obligatoire, voire permanente ou continue) et même aux adultes les différentes filières dans lesquelles elle pourrait s'insérer en fonction de ses intérêts, de son parcours scolaire antérieur et de sa personnalité. Il y a eu trois approches au fil du temps : l'approche adéquationniste, l'approche individuelle, puis l'idée de former à l'orientation.

### Une première conception : « orienter »

Cette conception est adéquationniste avec des procédures de gestion des flux et des injonctions à se diriger là où il y a de la place, ou là où il y a des besoins à satisfaire.

C'est pendant les années de plein-emploi (voire de pénurie de main-d'œuvre) des Trente glorieuses que s'est affirmée cette approche. Chacun devait pouvoir trouver une place qui lui correspondait là où il y avait des besoins. Des batteries

de tests assuraient les aiguillages nécessaires.

### Une deuxième conception : « aider à s'orienter »

Cette conception centrée sur l'écoute du désir de la personne est apparue avec l'augmentation de la liberté de choix, à partir des années soixante. Cette approche postule que la personne peut trouver au fond d'elle-même ses intérêts, ses idées d'avenir, ses rêves, son projet professionnel. Le problème, c'est que les personnes se sentent démunies face à cette obligation d'élaborer un projet personnel et professionnel alors qu'elles connaissent si mal le monde et ses évolutions.

### Une troisième conception : « apprendre à s'orienter »

Devant les insuffisances des deux premières conceptions qui ne parviennent pas à relier trajectoires individuelles et dynamiques socio-économiques du territoire, de nouvelles approches de l'orientation sont apparues. Si « orienter » n'est pas possible, si « aider à s'orienter » n'est pas suffisant, et si nous voulons que les personnes puissent s'orienter elles-mêmes tout en étant ouvertes aux réalités, aux évolutions du monde socio-économique, il faut leur apprendre à s'orienter dans un monde complexe et incertain.

Dans les années 75-80, les démarches éducatives de l'orientation, inspirées de méthodes nées au

---

51 La mallette est éditée chez Qui plus est édition, 2021





Québec, sont apparues. Elles considèrent que s'orienter peut et doit s'apprendre tout au long de la vie afin que chacun développe sa capacité à faire des choix. Elle valorise les expériences vécues par la personne en relation avec d'autres et avec le monde environnant comme bases de sa recherche personnelle. Ces démarches éducatives, actives et les pratiques de guidance correspondent à cette nouvelle réalité mouvante de l'orientation et aux objectifs de la formation tout au long de la vie.

### **Les quatre défis du monde contemporain**

La société et les individus font face à de nombreux défis qui influencent les choix d'orientation. Le premier défi concerne les risques écologiques et sanitaires. Cette prise de conscience est de plus en plus forte, en particulier chez les jeunes. Mais comment traduire cela en termes d'emplois, de formations et de démarches d'orientation ?

Le deuxième défi concerne la révolution numérique. C'est un défi porteur d'opportunités et d'un risque d'atomisation. Elle entraîne de nom-

breux changements dans les entreprises et dans les emplois. Mais elle a aussi un impact important sur les individus. Il y a une mutation majeure du rapport des humains à eux-mêmes, aux autres humains et au monde socio-économique. Internet et surtout les réseaux sociaux « fabriquent » un individu « plus autonome » mais moins relié au monde réel. Il y a un risque d'atomisation et de solitude des individus. Le désir louable de faire des accompagnements principalement individuels (réclamés par les personnes) risque d'accentuer ce phénomène qu'il est important de prendre très au sérieux.

Jeunes, étudiants et adultes ont besoin d'échanger, de réfléchir, de vivre des expériences avec leurs pairs. C'est en faisant cela que les représentations sociales de soi et de l'environnement ont le plus de chance d'évoluer.

Les activités d'orientation éducative doivent être l'occasion de recréer du lien social. Le travail de groupe, les activités en présentiel sont indispensables pour permettre une évolution de la relation des individus avec leur environnement.

Ce qui n'empêche pas de réaliser un accompagnement individualisé et de s'appuyer sur les outils numériques.

Le troisième défi concerne la mondialisation et les événements géopolitiques inattendus. Ils ont un impact sur les entreprises et sur l'emploi. Ils provoquent une instabilité dans tous les pays et touchent de nombreux aspects, comme la production des biens, la survie des entreprises, le pouvoir d'achat, la santé. Comment s'orienter, accompagner les personnes qui s'orientent quand l'avenir géopolitique, économique est imprévisible ? Il faut apprendre à vivre avec l'incertitude.

Le quatrième défi concerne l'émergence d'un « nouvel humain » qui a pris goût à la liberté de choix dans tous les domaines de son existence. Le besoin de liberté, le besoin pour chacun de pouvoir être auteur et acteur de ses choix de vie, d'orientation scolaire ou d'emploi, a été acté dans la loi du 5 septembre 2018 : « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »<sup>52</sup>.

Cette grande liberté entraîne en retour une plus grande difficulté à choisir. Un « nouvel humain » est né, mais a-t-il acquis les compétences nécessaires pour parvenir à faire des choix et construire son itinéraire personnel. Dans ce contexte, les parcours des individus sont de plus en plus diversifiés, parfois même chaotiques, de moins en moins conformes à des modèles identifiables. Ce fait oblige à repenser les manières d'accompagner les personnes qui devront faire des choix de nombreuses fois au cours de leur vie.

Globalement, l'incertitude et la complexité augmentent que ce soit au niveau des personnes, des organisations et de la société dans son ensemble.

---

52 <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037367660>

### PLUS IL Y A INCERTITUDE ET COMPLEXITÉ :

- plus on a tendance à chercher des réponses simples,
- plus les professionnels se sentent écartelés entre des demandes contradictoires,
- plus il y a besoin d'éducation, de formation et de capacité à s'orienter,
- plus il y a besoin de réfléchir et inventer les concepts et les outils du changement,
- plus il est nécessaire de clarifier le vocabulaire.

Un premier mot à clarifier est celui d'orientation. Chacun de nous lui donne un sens différent. Pour nous, voici la définition à laquelle nous sommes arrivés après plusieurs années de débat.

*« S'orienter, c'est inventer son histoire personnelle, chercher à lui donner du sens partagé avec d'autres, dans une histoire collective traversée en permanence par nos luttes et nos rêves ».*

## B . LES FREINS DANS L'ORIENTATION

À partir des entretiens, le Ceser a dressé une liste des freins à l'orientation repérés par les différents acteurs :

### 1 – Les freins objectifs et matériels.

#### La mobilité interne :

Sans moyens de transport individuels et collectifs, l'individu peut être freiné dans son orientation car il ne peut se rendre facilement en apprentissage, voire à un potentiel rendez-vous ou un emploi. Certaines communes ont mis en place des plans de déplacement pour accompagner les plus jeunes<sup>53</sup>.

Le logement : Couplé avec la mobilité et les capacités financières de la famille, cet élément est un frein parfois déterminant car il pèse sur les conditions de formation, ou impose d'habiter à distance des bassins d'emplois ou de formation. Sur ce point, le déficit de logements pour les étudiants est une question récurrente<sup>54</sup>.

Les capacités financières de la personne ou de sa famille : Les projets nécessitent parfois un apport en argent et de moyens en apport : financer une

formation, investir dans des outils de travail, constituer un capital de départ pour la création d'une entreprise. En 2010, l'IEDOM relevait 1 700 microcrédits, accordés pour des créations d'entreprises<sup>55</sup>.

L'insularité : L'insularité de La Réunion et son éloignement de la France hexagonale freinent les possibilités des individus. Pour certaines forma-



---

53 Voir par exemple la gratuité des bus proposée par la mairie de Saint-Denis pour les jeunes de 6 à 24 ans. <https://www.saintdenis.re/bus-gratuit-maintenant-pour-les-6-24-ans>

54 Voir « Une demande très supérieure à l'offre, études supérieures : la course aux logements étudiants », Imazpress, 27 juin 2022, <https://imazpress.com/actus-reunion/etudes-superieures-la-course-aux-logements-etudiants>

55 <https://www.iedom.fr/la-reunion/actualites/la-lettre-de-l-iedom/fevrier-2019/actualites-de-l-institut-et-suivi-de-place/article/le-microcredit-a-la-reunion-un-acces-au-credit-pour-les-plus-fragiles>

tions et emplois, la personne doit « sauter la mer ». En 2021, LADOM a accompagné 1 529 demandeurs d'emploi en mobilité sur l'ensemble des Outre-mer. 231 Réunionnais ont été aidés pour accéder à une prise de poste en Métropole<sup>56</sup>.

## 2 – Les freins subjectifs et psychologiques :

Les déterminismes sociaux : Certains métiers sont jugés trop dévalorisants par la personne, sa famille ou son groupe social d'appartenance. A contrario certains métiers sont survalorisés et donc jugés inaccessibles par ces mêmes groupes. Les pressions sociales et familiales peuvent conduire à de mauvais choix.

Les déterminismes de genre : Certains métiers sont perçus comme « réservés aux filles » ou « réservés aux garçons ». Ces préjugés interdisent à des individus de s'orienter dans des métiers qui pourraient leur plaire. Comme le souligne Françoise Vouillot, enseignante spécialiste des questions d'orientation et de genre : « *comme les filières de formation et les professions sont hiérarchisées et sexuées, le projet énoncé situe le niveau d'ambition du sujet, ce qu'il pense valoir, ses goûts, mais aussi son degré de conformité ou d'excentricité vis-à-vis des normes et attentes sociales qui lui sont adressées selon son statut social et son sexe.* »<sup>57</sup>

Les représentations concernant La Réunion (survalorisée) et celles concernant les pays avoisinants de l'océan Indien — Afrique, Madagascar et autres îles (dévalorisés) – jouent dans les projections professionnelles. Certains ne se voient pas s'orienter vers des métiers ou activités dans le cadre de ces pays en voie de développement, par rapport à une orientation vers la "mère patrie survalorisée".



Difficultés à se projeter : L'ensemble des acteurs de l'orientation relèvent des difficultés, notamment chez les plus jeunes, à se projeter dans l'avenir. Cette difficulté est souvent liée à l'absence d'estime de soi, de confiance en soi et d'espérance, c'est-à-dire croire que sa vie a un sens. C'est le « *pas-là-ek-sa*<sup>58</sup> » que remarquent les professionnels.

## 3 - Les freins institutionnels :

Le manque de coordination des moyens a été relevé par de nombreux acteurs. Les politiques existent, mais elles sont menées sans lien entre elles et sans objectifs partagés.

---

56 Rapport d'activité de LADOM : [https://ladom.fr/wp-content/uploads/2022/06/LADOM\\_RAPPORT-D-ACTIVITE-2021-PLEIN-ECRAN-BD.pdf](https://ladom.fr/wp-content/uploads/2022/06/LADOM_RAPPORT-D-ACTIVITE-2021-PLEIN-ECRAN-BD.pdf)

57 <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2007-2-page-87.htm>

58 Littéralement : « Je ne suis pas là avec ça », qu'on peut traduire par « ce n'est pas mon problème. »

La concurrence entre les dispositifs de l'État : certains dispositifs sont peu exigeants et bien rémunérés à côté de dispositifs où des exigences sont requises pour des dispositifs peu rémunérés.

### FOCUS : ILLECTRONISME ET ILLETTRISME

Alors qu'une grande partie de l'information consacrée à la formation et à l'orientation est aujourd'hui diffusée via Internet, illectronisme et illettrisme se combinent pour constituer un frein puissant.

Avec 116 000 Réunionnais en situation d'illectronisme, c'est 23 % de la population<sup>59</sup> qui rencontre des difficultés importantes avec la lecture, malgré le passage dans le système scolaire. L'illectronisme est une question ancienne<sup>60</sup>, en partie héritée du déficit d'écoles à l'époque de la colonie<sup>61</sup>, elle se maintient malgré des efforts en termes de scolarisation et d'accompagnement des adultes. Dans une société où la certification est fréquente, il est de plus en plus difficile de trouver du travail sans savoir lire. Impossible, par exemple, de passer un permis poids lourd sans disposer d'une Formation minimale obligatoire (FIMO).

Corollaire de l'illectronisme, l'illectronisme a émergé avec la numérisation croissante de nos sociétés. Cette notion désigne le fait de ne pas maîtriser les outils numériques. Prise en compte depuis 2019, elle fait l'objet de mesures d'accompagnement tels que le pass numérique. En 2020, le Conseil régional écrivait dans son projet, concernant l'illectronisme et l'illectronisme : « *Nous nous engageons pour que chaque personne acquière les clés de son autonomie. Si la réussite scolaire relève bien de l'École, qui permet à chaque enfant d'apprendre à lire, à écrire et à compter, la réussite éducative dépend d'une mobilisation plus large et collective*

*autour d'un projet territorial. La Région Réunion y prendra toute sa part. C'est le sens notamment de la mise en place par la collectivité régionale, en lien avec l'État, l'Académie, le Département, la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) et la Caisse des Allocations Familiales (CAF), du plan pour la maîtrise des apprentissages et des savoirs de base qui lutte contre l'illectronisme, l'illectronisme et l'innomérisme et qui s'étend jusqu'en 2027. Il comporte des enjeux prioritaires de prévention, de remédiation, d'autonomisation, notamment par la voie du numérique, de la professionnalisation des acteurs, d'accès et d'accompagnement des personnes en difficulté. Nous nous appuierons également sur le service régional de la formation des adultes pour développer un large programme spécifique de lutte contre l'illectronisme et de remise à niveau. Nous agissons enfin au plus près des territoires et nous nous inscrivons dans une politique de proximité afin de toucher un plus grand nombre de personnes. Nous mettrons en place un partenariat actif et un maillage entre les associations et les autres partenaires qui œuvrent sur le terrain, au cœur des quartiers. »*

En résumé, les instances de gouvernance partagée ou de pilotage coordonné des politiques de prévention santé n'ont pas besoin d'être créées puisqu'elles existent et opèrent déjà à un niveau territorialisé à travers la C.T.A.P et la C.R.S.A. Néanmoins, en l'état actuel des circonstances, leur efficacité reste à démontrer car elles n'ont probablement pas été suffisamment investies par les élus locaux.

---

59 <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/l-illectronisme-touche-pres-de-23-des-reunionnais-1319440.html>

60 Voir notamment « Pour une île lettrée », Ceser : [https://www.ceser-reunion.fr/wp-content/uploads/2019/02/10.09.15\\_rapport\\_illectronisme.pdf](https://www.ceser-reunion.fr/wp-content/uploads/2019/02/10.09.15_rapport_illectronisme.pdf)

61 Raoul Lucas, Bourbon à l'école : 1814-1946, Association Echos, 1997

# C. LES LEVIERS ET MÉTIERS D'AVENIR

## 1. La stratégie Europe 2030

La stratégie européenne pour l'emploi, qui date de 1997<sup>62</sup>, fixait une série d'objectifs communs pour la politique de l'emploi. Grâce à son processus de suivi et aux instruments de financement qui y sont associés, elle a favorisé la « *coordination non contraignante* » entre les États membres. La création et l'amélioration des emplois figuraient parmi les objectifs principaux de la stratégie Europe 2020. Depuis le début de la décennie, la Commission a proposé de nouveaux objectifs plus ambitieux dans les domaines de l'emploi, des compétences et de la protection sociale, en vue de bâtir une Europe sociale solide d'ici à 2030. La législation de l'Union s'applique dans certains domaines, mais en matière d'emploi, la responsabilité incombe au premier chef aux gouvernements nationaux.

Sur la base des dispositions du traité FUE relatives aux domaines de l'emploi et des affaires sociales,

un certain nombre de directives, de règlements et de décisions ont été adoptés afin de garantir des normes minimales dans l'ensemble des États membres de l'Union dans les domaines suivants : santé et sécurité au travail ; égalité des chances pour les femmes et les hommes ; lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et les discriminations ; conditions de travail ; services d'appui : coopération renforcée entre les services publics de l'emploi.

La législation européenne soutient également les libertés fondamentales régissant la circulation des personnes, des services et des capitaux dans l'Union (marché unique). Outre cette législation contraignante, l'Union dispose d'autres instruments non contraignant : recommandations du Conseil, ainsi que d'autres initiatives politiques de la Commission. La garantie européenne pour la jeunesse veille à ce que tous les jeunes de moins de 30 ans se voient proposer un emploi de qualité, une formation complémentaire, un apprentissage ou un stage dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi ou leur sortie de l'enseignement formel.

---

62 <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/54/politique-de-l-emploi>

La recommandation du Conseil relative à l'intégration des chômeurs de longue durée sur le marché du travail traite de l'inscription auprès d'un service de l'emploi, de la fourniture d'une évaluation individuelle approfondie et des accords d'intégration professionnelle pour les demandeurs d'emploi inscrits.

La stratégie européenne en matière de compétences comporte 12 mesures axées sur les compétences nécessaires à l'emploi, de façon à ce que le droit à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie devienne une réalité dans toute l'Europe.

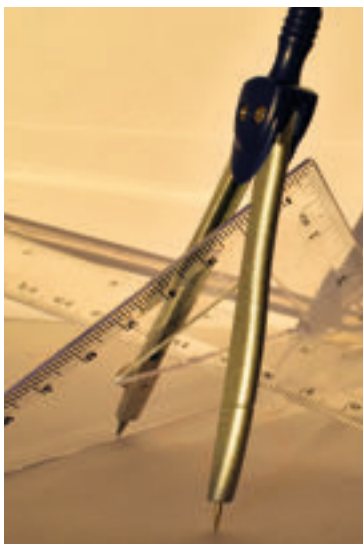
La période du 9 mai 2023 au 8 mai 2024, désignée « *Année européenne des compétences* », a pour objectif de pallier la pénurie de compétences dans l'Union et mettra l'accent sur la reconversion et la mise à niveau, pour aider les demandeurs d'emploi à acquérir les compétences dont elles ont besoin pour décrocher des emplois de qualité.

### **Un certain nombre de programmes financés par l'Union soutiennent le domaine de l'emploi :**

Le Fonds social européen Plus (FSE+) est l'outil principal pour le développement social et humain. Il regroupe un certain nombre de fonds et programmes, tels que le FSE, l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ), le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) et le programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI).

L'objectif du FSE+ est de prendre en charge les conséquences socio-économiques de la pandémie, de favoriser des taux d'emploi élevés, de

renforcer la protection sociale et de former une main-d'œuvre qualifiée et résiliente, préparée à la transition écologique et numérique. REACT-EU (aide à la relance en faveur de la cohésion et des territoires d'Europe) vient en complément des plans structurels de fonds 2014-2020 et s'ajoute aux fonds 2021-2027 alloués à la cohésion. Elle prolonge et étend la réponse à la crise et les mesures de soutien adressées au titre des initiatives d'investissement en réaction au coronavirus.



A La Réunion, le FSE et l'IEJ (liés à REACT-EU) sont accordés à hauteur de 471 865 637 euros<sup>63</sup>. Il est ventilé comme suit : 38,2 % dans l'accompagnement des jeunes NEET, 23,2 % dans l'accompagnement vers l'emploi, 20,2 % dans l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté, 17,4 % dans l'accompagnement à l'apprentissage et à la formation, 1 % dans la lutte contre le décrochage scolaire. 473 actions sont financées par ce système. Les opérations liées au FSE permettent de faire passer le pourcentage d'inactifs

à l'entrée de 42 % à 12,9 % en sortie ; 52 % de chômage à l'entrée à 31,1 % au chômage en sortie. En sortie 32,5 % des personnes accompagnées sont en formation et 23,4 % en emploi. Parmi les actions accompagnées, on peut citer le service militaire adapté, l'école de la deuxième chance ou l'association Saint-François d'Assise.

D'autres dispositifs ont été mis en place : Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) en faveur des travailleurs licenciés fournit un soutien aux personnes ayant perdu leur emploi en raison de modifications de la structure du commerce mondial. La facilité pour la reprise et la résilience, pièce maîtresse de NextGenerationEU,

---

63 [https://fse.gouv.fr/sites/default/files/2022-11/15\\_REUNION\\_0.pdf](https://fse.gouv.fr/sites/default/files/2022-11/15_REUNION_0.pdf)

est un instrument temporaire de soutien à des réformes et à des investissements menés par les États membres entre février 2020 et le 31 décembre 2026. Elle vise à atténuer les conséquences économiques et sociales de la pandémie de COVID-19 et à rendre les économies et les sociétés européennes plus durables, plus résilientes et mieux préparées aux défis et aux perspectives des transitions écologique et numérique. L'instrument européen SURE de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence a fourni une aide financière aux États membres lors de la crise de la COVID-19, permettant des programmes de réduction du temps de travail ou des mesures similaires pour protéger l'emploi et les travailleurs. Le Fonds pour une transition juste a pour objectif d'atténuer les coûts sociaux et économiques liés à la transition vers une économie neutre pour le climat en aidant les personnes à s'adapter à un marché du travail en mutation. Le Fonds pour une transition juste est le premier pilier du mécanisme pour une transition juste, qui fait partie intégrante du pacte vert pour l'Europe.

### **Rapport : métiers d'avenir France 2030 de France Stratégie**

France Stratégie, officiellement Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP), est un service du Premier ministre, chargé de « *concourir à la détermination des grandes orientations pour l'avenir de la nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental, ainsi qu'à la préparation des réformes* » en France.

Le rapport « *Les Métiers en 2030*<sup>64</sup> » dresse un panorama chiffré des perspectives des métiers à l'horizon 2030 qui intègre à la fois les grandes tendances observées par le passé et les évolutions attendues sur les plans démographique,



économique, technologique et environnemental. Le rapport, coréalisé avec la DARES, vise à anticiper les évolutions et besoins par secteur et les déséquilibres potentiels entre offres et demandes d'emploi, afin de guider les politiques publiques.

Le rapport débute par un rappel : « *D'ici à 2030, les besoins de recrutement générés par les départs en fin de carrière et le dynamisme de l'emploi devraient avoisiner les 800 000 chaque année. Atteindre ces niveaux d'embauche suppose que les postes à pourvoir soient effectivement pourvus et que les jeunes qui entrent sur le marché du travail y trouvent leur place.* » Le rapport insiste sur le remplacement des départs et note : « *Dans certains métiers, les déséquilibres pourraient représenter un tiers des besoins de recrutement.* »

**Dans le scénario de référence, 1 million d'emplois seraient créés entre 2019 et 2030, dont deux tiers dans les services marchands.**

Des difficultés de recrutement qui s'accroîtraient : La majorité des métiers en tension aujourd'hui continuerait de l'être ou verrait leurs difficultés de recrutement s'aggraver d'ici 2030 en raison d'une faible attractivité. C'est le cas des aides à domicile, des personnels de ménage ou des conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics.

64 <https://www.strategie.gouv.fr/publications/metiers-2030#> et [https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars\\_4.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf)



Des difficultés de recrutement à anticiper : quelques professions ne rencontrent pas de difficultés pour recruter aujourd'hui mais pourraient y être confrontées à l'avenir. C'est le cas des ouvriers qualifiés de la manutention, des agents d'entretien ou des ouvriers du textile et du cuir dont la résorption des déséquilibres passera par la capacité à attirer les chômeurs et les salariés exerçant un autre métier, les inactifs ou les immigrés.

Des difficultés de recrutement qui se maintiendraient : près de deux métiers sur cinq sont concernés. Pour une large part, l'exercice de ces métiers nécessite des compétences techniques spécifiques qui s'acquièrent par le biais d'une formation professionnelle initiale ou continue. On retrouve par exemple les aides-soignants, les ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal, les techniciens et cadres du bâtiment et des travaux publics, les ingénieurs de l'informatique et les ingénieurs et cadres de l'industrie.

Des difficultés de recrutement qui s'atténueraient : les tensions actuelles pour les employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration, les coiffeurs et esthéticiens, les techniciens de la banque et des assurances et les employés de la comptabilité pourraient se réduire d'ici 2030.



### **Schéma régional de développement de La Réunion**

La Région Réunion doit adopter un nouveau schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). Afin de l'accompagner, le Ceser a remis une contribution<sup>65</sup> dans laquelle il rappelle :

Pour le CESER il s'agit de passer d'un schéma à une dynamique territoriale avec la définition d'un projet de développement à 10-20 ans, pour l'inscrire dans une nouvelle gouvernance, vers une société portée par de nouveaux paradigmes économiques.

Sans prétendre à l'exhaustivité, quelques propositions :

Le CESER préconise une économie locale fondée sur l'ancrage territorial. La dynamique à engager est la création de valeur partagée entre des acteurs économiques et sociaux qui ont en commun la même volonté d'assurer le développement du territoire par l'activité et l'emploi pérenne, non délocalisable.

Le CESER rappelle sa préconisation phare selon laquelle une économie est mieux préparée face aux mutations socio-économiques dès lors que le territoire dispose de ce qu'il a baptisé le Comité des mutations.

---

65 <https://www.ceser-reunion.fr/wp-content/uploads/2022/11/CeserReunion-SRDEII-contribution2022-v1-6.pdf>



**TROISIÈME PARTIE**  
**ÉLABORATION**  
**D'UNE RÉPONSE**



# SYNTHÈSE DES SEPT PRÉCONISATIONS

## **Préconisation 1 :**

**Doter le CREFOP d'une véritable capacité de gouvernance en lui adossant des fonctions support**

## **Préconisation 2 :**

**Rendre opérationnel le Schéma public régional de l'orientation et le doter de moyens**

## **Préconisation 3 :**

**Adapter les méthodes et outils d'accompagnement en orientation aux personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme**

## **Préconisation 4 :**

**Rééquilibrer territorialement l'offre de formation et rationaliser l'offre de stages**

## **Préconisation 5 :**

**Améliorer le parcours Avenir dans le système scolaire et Parcoursup pour l'accès à la formation post-baccalauréat**

## **Préconisation n°6 :**

**Conditionner la Mobilité professionnelle à un véritable projet professionnel construit et choisi**

## **Préconisation 7 :**

**Lancer un appel à manifestation d'intérêt sur la thématique de la recherche-action en orientation**

### PRÉCONISATION 1.

**Doter le CREFOP d'une véritable capacité de gouvernance en lui adossant des fonctions support**

Cette instance sous présidence du Préfet et la Présidente du Conseil régional, les co vice-présidents étant les organisations syndicales et patronales, est composée des réseaux consulaires et des opérateurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle.

Le CREFOP a pour mission d'assurer la coordination entre les acteurs et la cohérence des programmes de formation de la région. Il est également chargé des fonctions de diagnostic, d'étude, de suivi et d'évaluation des politiques relevant de ces champs. Le CREFOP adopte le CRDFOP élaboré par le Conseil Régional.



Il est composé de 4 commissions et fédère les écosystèmes de chacun des secteurs concernés pour créer des dynamiques territoriales.

C'est une instance de gouvernance des politiques publiques, notamment par la définition d'indicateurs d'impacts, l'espace où l'on peut mettre en place une politique adaptée à un petit territoire comme le nôtre.

**Constat :** à écouter certains acteurs de l'orientation, il apparaît :

Une absence d'anticipation sur les prévisions de besoins de compétences des entreprises en lien avec les transformations à venir de certains métiers, et donc sur la carte de formation. Cette anticipation permettrait aux salariés et futurs salariés d'accéder aux métiers de demain.

Un manque dans la coordination et la cohérence de l'action des différents acteurs.

Une nécessité de créer un schéma stratégique de l'orientation qui tienne compte des besoins économiques du territoire.

### Objectifs :

- Anticiper les besoins du territoire et accompagner le renforcement des compétences pour réussir les transitions numérique, écologique et sociologique en tenant compte des nouvelles organisations du travail et des nouvelles aspirations des individus.

- Permettre à chacun de trouver une filière qui lui convient pour une insertion professionnelle réussie.
- Rendre visibles et attractifs les métiers en tension.
- Permettre la reconversion professionnelle, ainsi que l'évolution des compétences pour pouvoir accéder aux nouveaux métiers.

### Moyens :

- Systématiser les études de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPEC-T), pour anticiper les mutations socio-économiques du territoire.
- Construire un schéma stratégique de l'orientation sur la base d'indicateurs (résultats, suivi, impact).
- Établir des objectifs précis et quantifiables pour les politiques d'orientation, à La Réunion.

- Etablir un bilan annuel retraçant la situation de l'île pour déterminer les travaux de l'année N+1.
- Impulser une réelle dynamique au sein du CREFOP entre les parties prenantes, au travers de commissions régulièrement organisées.

**Acteur concerné :** membres du CREFOP

**Chefs de file :** Etat, Conseil Régional



**PRÉCONISATION 2.**

**Rendre opérationnel le Schéma public régional de l'orientation et le doter de moyens**

Le CESER estime qu'il appartient au Service public régional de l'orientation (SPRO) de faciliter l'appropriation de la culture commune de l'orientation sur le territoire.

**Constat :**

Un SPRO encore en construction. Il ne concerne pas encore tous les acteurs de l'orientation. Or, il est important de garantir le même niveau d'information pour l'ensemble de la population. Le rôle du SPRO est de coordonner, labelliser, évaluer et diffuser la culture de l'orientation.

La connaissance des métiers par les jeunes est très parcellaire. Quand on les interroge, et quel que soit leur niveau de formation, les dix métiers cités en premier sont toujours les mêmes. Il est donc important de multiplier les sources d'information et de rendre plus opérationnel le Service public régional d'orientation (SPRO).

Ce constat s'inscrit en dépit de la présence d'un maillage du territoire, qui permet que chaque individu soit au maximum à 7 minutes d'un lieu d'information (hormis dans les cirques).

De même, le CRIJ, dans son rapport CADIJ de 2020, fait état de plus de 550 dispositifs d'information et d'orientation sur le territoire réunionnais et de la présence de plus de 150 acteurs.





### Objectifs :

- Coordonner les actions d'orientation sur le territoire.
- Faciliter et développer l'accès à l'information sur l'orientation.
- Renforcer l'accompagnement des personnes.
- Mettre en place des formations communes pour les différents acteurs afin de leur permettre de mieux appréhender la globalité des dispositifs.
- Professionnaliser les acteurs de l'orientation dans leurs champs respectifs.
- Multiplier les pratiques d'accueil et d'accompagnement en déployant les Maisons de l'Orientation pour plus de proximité et de visibilité : annexes, bus, partenariats.
- Rendre plus visibles toutes ces structures en y incluant de manière explicite le mot « *orientation* », et faire connaître les plateformes numériques préexistantes aux acteurs (Education nationale, organismes de formation, etc.) et aux bénéficiaires.

### Moyens :

- Favoriser le « aller vers » en impliquant tous types d'associations de l'éducation populaire, et d'associations de proximité (sport, loisirs, culture, quartier...) en leur proposant par exemple des flyers à mettre à la disposition de leurs publics respectifs.
- Cartographier les secteurs d'activité et les métiers possibles avec les niveaux de qualifications nécessaires.

**Acteurs concernés :** Conseil Régional, Etat, Acteurs de l'orientation

**Chef de file :** Conseil Régional

### PRÉCONISATION 3.

Adapter les méthodes et outils d'accompagnement en orientation aux personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme

Le CESER estime important de rappeler qu'une orientation choisie et motivée favorise la réussite car elle donne du sens aux apprentissages.

Que ce soit en milieu scolaire, universitaire ou professionnel, un choix non éclairé et non motivé a souvent tendance à contribuer au décrochage scolaire ou social. Il est pertinent de permettre les passerelles, considérant cela comme un « droit à l'erreur ».

**Constat :** Illettrisme, illectronisme et décrochage sont souvent relevés dans le parcours des jeunes, dits NEET, mais également des adultes. L'illettrisme empêche ceux-ci d'accéder à des informations de base pour leur orientation et de passer des certifications nécessaires dans de nombreux métiers. Malgré la forte utilisation des téléphones portables, les acteurs de l'insertion notent une méconnaissance dans l'utilisation des outils numériques (traitement de texte, tableur, navigateurs).

L'illettrisme des adultes engendre aussi des problèmes d'employabilité et/ou des difficultés d'évolution professionnelle.

Le CléA, outil de validation des compétences de base, est malheureusement peu ou pas assez utilisé, notamment par manque d'information surtout chez les salariés, ou par difficultés à y accéder, principalement dans les TPE.

### Objectifs :

- Aider à l'acquisition de savoirs de base. Donner à chacun les pouvoirs d'agir sur son orientation, pour lui permettre d'accéder à la formation qu'il souhaite.
- Multiplier les passerelles entre les formations.
- Adapter l'information à un public en difficulté.

### Moyens :

- Orienter les jeunes vers des dispositifs de remédiation (type FOQUALE, micro-lycées, école de la deuxième chance...).
- Informer les jeunes sur la médiation numérique et le pass numérique de la Région Réunion.
- Mener une campagne d'information sur le CléA et le conseil en évolution professionnelle par le biais de la Commission paritaire régionale interprofessionnelle (CPRI), des Opérateurs de compétences (OPCO), des experts comptables et des syndicats de salariés.
- Renforcer les moyens des Missions de lutte contre le décrochage scolaires (MLDS) et des Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD).

**Acteurs concernés :** établissements scolaires, partenaires sociaux, organismes de formation

**Chefs de file :** Rectorat, Conseil Régional, partenaires sociaux, conseil départemental

**PRÉCONISATION 4.**

**Rééquilibrer territorialement l'offre de formation et et rationaliser l'offre de stages**

Le CESER encourage la création d'espaces de formations initiale et continue dans les zones à besoin du territoire, car l'offre de formation connaît encore des disparités entre les différentes régions de l'île. Il est donc souhaitable d'accompagner la création d'un campus universitaire et d'un second lycée dédié aux métiers de l'hôtellerie et du tourisme dans l'Est de l'île.

**Constat :** Le tissu économique de La Réunion est caractérisé par un fort pourcentage (94 %) de TPE dont les trois quarts n'ont aucun salarié. De fait, peu d'entreprises peuvent accueillir des personnes en formation ou en stage, et a fortiori dans de bonnes conditions. La multiplication des périodes d'observation et formation en entreprise entraîne des difficultés dans l'accueil et, plus grave, dans la qualité de la formation dispensée.

Par ailleurs, dans le cadre des stages en entreprise, il existe trop souvent un décalage culturel et/ou générationnel mal vécu, mal géré par les tuteurs ainsi que par les jeunes qui, eux, n'ont pas encore les codes de l'entreprise.

**Objectifs :**

- Favoriser la création d'espaces de formation.
- Opérationnaliser des stages de formation continue notamment dans l'Est de La Réunion.
- Accompagner la mobilité de ceux qui ne peuvent trouver de formations près de chez eux.



- Favoriser une concertation avec les organisations patronales pour établir des calendriers de périodes de formation et de stages, qui permettent l'amélioration de la qualité de ceux-ci.
- Veiller à ce que le nombre de personnes en observation ou en formation soit compatible avec une bonne qualité d'accueil et de formation.

**Moyens :**

- Former les tuteurs à l'accueil des jeunes au sein des entreprises.
- Revisiter les modalités de prise en charge des élèves en entreprises, en créant une structure de régulation pour que ces stages d'observation ne soient pas contre-productifs.

**Chefs de file :** Organisations patronales, Conseil Régional, Rectorat.

### PRÉCONISATION 5.

**Améliorer le parcours Avenir dans le système scolaire et Parcoursup pour l'accès à la formation post-baccalauréat**

**Constat :** Les déterminismes sociaux restent encore trop prégnants dans l'élaboration des parcours, comme le rappelle le rapport parlementaire du 6 décembre 2017[1].

Le rapport CADIJ montre que l'environnement familial influence fortement le choix de l'individu. Il est donc important de renforcer les actions de partenariat familial en favorisant l'implication des familles. Il faut permettre aux parents d'élèves d'obtenir les outils nécessaires pour l'accompagnement de leurs enfants.

Les jeunes rencontrés font état d'un déficit de connaissance des métiers et des dispositifs d'orientation. Ceci est confirmé par l'étude du CADIJ.

Les parents, quant à eux, ne se sentent pas suffisamment associés aux actions d'orientation à destination de leurs enfants. Certaines familles ne s'impliquent pas dans l'orientation. L'Éducation nationale doit compenser cette situation.

La fonction des COPsy a évolué en PsyEN. L'accompagnement des élèves s'est donc porté plus particulièrement sur leur accompagnement psychologique, ce qui était un besoin. En revanche, leur fonction d'accompagnement à l'orientation s'est considérablement réduite et a été reportée sur les professeurs principaux qui n'ont pas toujours la formation et les compétences pour.

Depuis le BO du 10-10-2018, les enseignants ont vu leur rôle renforcé dans les processus d'orientation mais la plupart ne se sentent pas outillés pour ces missions. Il y a un réel décalage entre les attentes de l'institution et les moyens sur le terrain.

### Objectifs :

- Permettre à chaque jeune d'être acteur de son orientation. Lui donner les moyens d'un choix éclairé.
- Ne pas faire de la notation académique le seul critère d'orientation des élèves.
- Garantir aux personnels concernés de l'Éducation nationale une information et une formation actualisées et régulières sur le contexte socio-économique de l'île, notamment sur les secteurs porteurs et d'avenir.
- Repenser le travail avec les familles : permettre aux familles d'investir les nouveaux outils et favoriser l'implication des familles dans le suivi des études.
- Lutter contre les déterminismes sociaux.

### Moyens :

- Renforcer la visibilité du projet de l'établissement sur le volet orientation pour les parents et les élèves en informant sur les actions menées dans l'établissement. Cela permettrait de faciliter l'identification par les jeunes et leurs familles des moments clés et des informations indispensables dans le parcours d'orientation.

- Rendre effectives les 54 heures d'éducation à l'orientation dans les emplois du temps au lycée.
- Solliciter davantage le Conseil régional en lien avec l'Onisep sur des actions d'information innovantes dans les établissements. Ces interventions en coordination avec les équipes éducatives devront être inscrites dans le volet orientation du projet d'établissement voté en conseil d'administration, en s'appuyant sur les OPCO pour organiser la découverte des activités et des filières.
- Augmenter le nombre de PsyEN, y compris à l'université, afin de maintenir un suivi psychologique des élèves/étudiants tout en permettant un suivi individualisé sur des parcours d'orientation.
- Favoriser les rencontres entre les équipes éducatives et les personnes ressources (acteurs sociaux, économiques, spécialistes de l'orientation.)
- Mieux valoriser les enseignants de l'université qui s'impliquent sur Parcoursup et favoriser la continuum lycée-université.



### PRÉCONISATION 6.

**Conditionner la Mobilité professionnelle à un véritable projet professionnel construit et choisi**

Le CESER rappelle l'importance de démocratiser et de développer le dispositif de transition professionnelle, compte tenu de la situation particulière des salariés du territoire, afin que ce dispositif participe aux projets économiques de territoire. La transition professionnelle désigne le processus par lequel une personne change de carrière ou de travail (changement de secteur d'activité, de type d'emploi, etc.).

#### Constat :

- Des demandeurs d'emploi subissent une période de chômage encore trop longue.
- L'assignement professionnel est encore trop présent.
- Près d'un salarié sur deux n'a pas de diplôme reconnu validant ses compétences, à La Réunion.


#### Objectifs :

- Développer la FEST (Formation en situation de travail).
- Développer la VAE (Validation des acquis de l'expérience).
- Privilégier des offres de formations courtes en prenant en compte les besoins du territoire.
- Investir dans les métiers d'avenir et les métiers émergents.
- Améliorer l'éventail des choix pour l'individu en fonction des possibilités du territoire.

**Acteurs concernés :** Transitions Pro, conseil régional.

**Chef de file :** Transitions Pro

### PRÉCONISATION 7.



Lancer un appel à manifestation d'intérêt sur la thématique de la recherche-action en orientation

Le CESER considère que pour développer l'orientation à La Réunion et la placer au cœur des trajectoires individuelles, il est important de permettre la recherche et l'innovation en matière d'orientation.

#### Constat :

- Actuellement, peu de recherche sur l'orientation, ou méconnue.
- Manque d'éléments scientifiques permettant l'élaboration d'un schéma stratégique territorial sur l'orientation.

#### Objectifs :

- Financer la recherche sur l'orientation.
- Permettre l'expérimentation en situation réelle.
- Optimiser les nouvelles techniques, permettant

aux professionnels de conceptualiser.

#### Moyens :

- Donner aux chercheurs un accompagnement sur le montage de dossiers financiers (privé, fonds européens, fonds propres, etc.).
- Faciliter les partenariats : Rectorat, Conseil Régional, monde de l'entreprise.
- Evaluer les politiques publiques menées (en amont, pendant, et après) et les améliorer de manière continue.

**Acteurs concernés :** Université et laboratoires de recherche

**Chefs de file :** Université, Conseil Régional

# CONCLUSION DE LA NOTE SUR L'ORIENTATION

Le plein emploi n'est pas une démarche adéquationniste entre des offres d'emplois et des demandeurs d'emplois. Chaque parcours est singulier, chaque parcours requiert la mobilisation d'un certain nombre d'ingrédients qui dépendent à la fois : des aspirations individuelles, du territoire, des secteurs, des enjeux d'emplois et formation, des mobilités du quotidien, de santé et de logement.

La Région en matière d'orientation, de formation et de développement économique doit évidemment exercer pleinement ses compétences et les conjuguer avec les politiques de l'État pour mieux articuler et mieux partager les données et les outils, synergiser la gouvernance et mutualiser les moyens pour de meilleurs résultats.

La gouvernance a pour rôle de prévoir et rétroactivement de coordonner, d'impulser, de suivre et d'évaluer. Plus elle fonde ses décisions au plus près des territoires et plus le système est efficace.

Le CESER préconise d'organiser le continuum orientation, insertion, formation, emploi et développement économique à l'échelle régionale. Il propose d'articuler le temps court — donc de répondre aux besoins immédiats et aux situations de tensions ou de crise — et le temps long — anticiper les formations et faire du prévisionnel à l'échelle régionale et nationale en s'appuyant sur une GPEC territoriale.



L'orientation est l'un des piliers de la formation et du développement économique. C'est aussi un préalable indispensable à une insertion sociale et professionnelle durable et de qualité.

Contrairement à l'idée reçue, les difficultés d'orientation ne proviennent pas uniquement d'un déficit d'information sur les parcours professionnels. La connaissance des cursus de formations et de métiers est désormais à portée d'un clic. C'est surtout par l'accompagnement que le système pêche, en raison d'une gouvernance sans réelle capacité d'action, d'acteurs et de moyens dilués, de plans stratégiques et de plans d'action peu opérationnalisés et d'une démarche qualité balbutiante.

Au vu du nombre d'informations disponibles pour les candidats à l'orientation, la capacité à faire le tri, à discerner ce qui est utile de ce qui l'est moins, est déterminante.

Investir dans une orientation réussie, c'est avant tout un enjeu de responsabilité sociétale et collective, pour permettre de répondre de façon anticipée aux besoins d'évolution de nos écosystèmes tout en favorisant l'épanouissement personnel et professionnel de celles et ceux qui, à un moment ou à un autre, sont appelés à apporter leur contribution au bon fonctionnement de nos territoires et de notre République.

# ACRONYMES ET SIGLES

**CLEA** : Certificat professionnel créé par les partenaires sociaux pour les salariés et demandeurs d'emplois n'ayant pas de diplôme. Ce certificat valide des compétences de base et permet d'accéder à des formations certifiantes.

**CREFOP** : Comité régional de l'emploi de la formation et de l'orientation professionnelle. Le CREFOP réunit l'État, la Région, les organisations patronales et syndicales.

**CRIJ** : Le Centre régional d'information jeunesse de La Réunion a été créé en 1990. Basé à Saint-Denis, il est lié à trois structures d'information jeunesse (Saint-Benoît, les Avirons, Saint-Joseph).

**DORIE** : La Direction de l'orientation, de l'insertion professionnelle et de l'entrepreneuriat, service dédié à l'orientation au sein de l'Université de La Réunion.

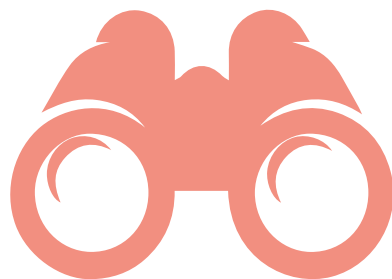
**DRAIO** : La Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation (ex SAIO) met en œuvre les politiques académiques de l'orientation, élabore et met en œuvre des procédures d'orientation et d'affectation, anime la politique académique de persévérance scolaire et de prévention du décrochage.

**GPEC-T** : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales.

**NEET** : Acronyme signifiant « Not in education, employment or training » et qui désigne des personnes, entre 15 et 24 ans, sans emploi et qui ne suivent aucune formation initiale ou continue. Il y a 14 millions de NEET dans l'Union européenne, 963 000 en France et 33 000 à La Réunion.

**OPCO** : Les Opérateurs de compétences sont des organismes agréés par l'État, chargés d'accompagner la formation professionnelle. Il existe onze OPCO au niveau national (représentés par sept à La Réunion), organisés par secteurs. Les OPCO sont des organismes paritaires regroupant représentants patronaux et salariés.

# ANNEXES





## MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

### Faites le point sur votre projet professionnel

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un **service gratuit, personnalisé et confidentiel** vous permettant de faire le point sur votre situation professionnelle et de vous accompagner dans votre souhait d'évolution ou de transition.

**MON CONSEIL  
EN ÉVOLUTION  
PROFESSIONNELLE**

## Qui peut en bénéficier ?

Le conseil en évolution professionnelle est une démarche personnelle **accessible sur l'ensemble du territoire. Le CEP est accessible à tous, quels que soient le statut, l'âge, le secteur d'activité et la qualification du bénéficiaire.**

## Dans quelles situations faire appel au CEP ?

Le CEP vous accompagne pour répondre à vos besoins :

Évolution professionnelle, insertion, développement des compétences, certification professionnelle, mobilité interne ou externe, reconversion, transition professionnelle, reprise ou création d'activité, etc.

**Le conseil en évolution professionnelle vous aide à faire des choix éclairés et autonomes pour mener à bien votre projet professionnel comme vous le souhaitez.**

Vous pouvez selon votre situation personnelle et votre projet, être informé et/ou accompagné de façon personnalisée dans vos démarches.

Le parcours d'accompagnement s'appuie sur l'offre de services des opérateurs. Votre projet est co-construit avec l'appui de votre conseiller. Dans cette perspective, vous et votre conseiller pouvez procéder ensemble, notamment :

- à l'analyse de la faisabilité du projet, y compris en termes de financement, de délai et de pertinence ;
- à l'identification de vos compétences ou des qualifications à faire connaître, à acquérir ou à développer et de vos éventuels besoins d'actions concourant au développement de compétences ;
- à l'analyse de la possibilité de réaliser des découvertes de métiers ou des expériences d'emploi (période de mise en situation en milieu professionnel - PMSMP, actions de formation en situation de travail - AFEST) ;
- à la construction de l'ingénierie de parcours permettant d'atteindre vos objectifs ;
- à l'étude du recours possible à une ou plusieurs prestations complémentaires et à l'identification des ressources et expertises mobilisables à cet effet (acteurs, dispositifs, financements, aides, compensations...).

## En quoi consiste l'offre de services ?

Le conseil en évolution professionnelle doit vous permettre de disposer d'un temps d'écoute, de réflexion et d'appui sur votre situation professionnelle, afin :

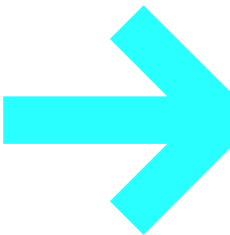
- d'exprimer votre demande et de clarifier votre besoin ;
- d'accéder à une information personnalisée et pertinente ;
- d'élaborer et formaliser une stratégie d'évolution vous permettant de définir ou de construire votre projet professionnel ;
- de vérifier la faisabilité et la pertinence de votre projet au regard notamment de votre situation, de votre environnement professionnel, des besoins des territoires, des tendances sociales et économiques ;
- d'identifier, le cas échéant, les compétences ou les qualifications à faire reconnaître, à acquérir ou à développer ;
- d'identifier les ressources et les appuis favorisant la mise en œuvre de votre projet (dispositifs, prestations complémentaires, financement...);
- d'être soutenu tout au long de la mise en œuvre de votre projet.

### BON À SAVOIR !

**Le CEP est accessible tout au long de votre vie professionnelle.**

À l'issue de votre parcours d'accompagnement, vous êtes destinataire d'un document de synthèse qui récapitule votre projet professionnel, la stratégie à mettre en œuvre pour y parvenir ou le cas échéant les actions réalisées.

### BON À SAVOIR !

- 
- **En tant que salarié, vous êtes informé par votre entreprise de la possibilité de recourir au conseil en évolution professionnelle**, notamment à l'occasion de votre entretien professionnel.
  - **Votre accompagnement, dans le cadre du CEP, est réalisé sur votre temps libre, en toute confidentialité.** Un accord de branche ou d'entreprise peut prévoir les conditions dans lesquelles celui-ci peut être mobilisé sur le temps de travail.

## À qui s'adresser ?

Vous pouvez vous adresser à l'un des organismes suivants :

- **Pôle emploi**, pour les demandeurs d'emploi ;
- **L'APEC**, pour les cadres en activité ou en recherche d'emploi ;
- **La mission locale**, pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans, en activité ou en recherche d'emploi ;
- **Cap emploi**, pour les personnes en situation de handicap, en activité ou en recherche d'emploi ;
- **Les opérateurs régionaux du CEP mandatés par France compétences**, pour les salariés du secteur privé et les indépendants.

Toutes les coordonnées sur : <https://mon-cep.org/>

## STRUCTURES

CIO, CIDJ, RIJ, Cité des métiers, organismes privés

SCUIO, RIJ, BAIP, CNAM

ML, RIJ, Agence du service civique

CIO, CIDJ, RIJ, ML

Pôle emploi, Apec

Cité des métiers, organisations professionnelles

CBC, Apec, PRC, MIFE, MDEF, Services RH et formation de l'entreprise, Transition Pro, OPCO, CNAM

Transition Pro, OPCO, Services RH et formation de l'entreprise, Comité social et économique

CNFPT, FIPHFP, Cap emploi, Service du personnel de l'administration concernée

BPI Création et organisations professionnelles

Cité des métiers, organisations professionnelles

Chambres consulaires, organisations professionnelles

Chambres d'agriculture & VIVEA

Chambres des métiers, CAD & FAFCEA

Chambres de commerce et d'industrie & AGEFICE

Conseils des professions réglementées & AGEFICE

Pôle emploi, MDEF, MIFE, AFPA

Pôle emploi, Cité des métiers, MIFE, MDE, MEF

CBC, AFPA, Pôle emploi, MIFE, MDE, MEF, PLIE, PRC

MDE, MEF, MIFE, AFPA, PRC, CNAM

PLIE, AFPA, MDS

ML, RIJ

Conseils généraux

APEC, Apecita

Agefiph, FIPHFP, Cap emploi

OFII, France Education International

ANCT

CIDFF

## LÉGENDE

<b>AFE</b>	Agence France entrepreneurs
<b>AGEFICE</b>	Fonds d'assurance formation du commerce, de l'industrie et des services
<b>ANCT</b>	Agence nationale de la cohésion des territoires
<b>APEC</b>	Association pour l'emploi des cadres
<b>APECITA</b>	Association pour l'emploi des cadres dans l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement
<b>BAIP</b>	Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
<b>BPI Création</b>	Banque public d'investissement Création
<b>CAD</b>	Centre d'aide à la décision (Chambre des métiers)
<b>Cap emploi</b>	Organismes de placement spécialisés pour personnes handicapées et employeurs
<b>Centres BDC</b>	Centres de bilan de compétences (CIBC, organismes privés, etc)
<b>CIDFF</b>	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
<b>CIDJ</b>	Centre d'information pour la jeunesse
<b>CIO</b>	Centre d'information et d'orientation
<b>CNAM</b>	Conservatoire national des arts et métiers
<b>CNFPT</b>	Centre national de la fonction publique territoriale
<b>FIPHFP</b>	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
<b>MDS</b>	Maison départementale de la solidarité
<b>MDEF</b>	Maison de l'emploi et de la formation
<b>MIFE</b>	Maison de l'information sur la formation et l'emploi
<b>ML</b>	Mission locale
<b>OFII</b>	Office français de l'immigration et de l'intégration
<b>Opcò</b>	Opérateurs de compétences
<b>PIC</b>	Points information conseil (VAE)
<b>PLIE</b>	Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi
<b>PRC</b>	Point relais conseil VAE
<b>RIJ</b>	Réseau information jeunesse (BIJ, CIDJ, CRIJ, PIJ)
<b>SCUIOIP</b>	Service commun universitaire d'information et d'orientation et d'insertion professionnelle
<b>SRE</b>	Structure de retour à l'école
<b>VIVEA</b>	Fonds d'assurance formation des actifs agricoles non salariés

STRUCTURES DÉDIÉES

STRUCTURES DÉDIÉES



Centre Info

Rédaction : Centre Info  
Régis Roussel, Nathalie Legoupil  
Maquette : Claudie Carpentier  
Impression : Centre Info

## Les structures

# de l'Accueil Information Orientation

La France compte à ce jour plus de 9 500 structures de l'AIO (accueil-information-orientation).

Ce document vous présente un panorama de ces structures, en fonction du public accueilli et de ses attentes.

Depuis plus de 40 ans, Centre Inffo décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, il les soutient et les accompagne dans la réalisation de leurs missions.

Centre Inffo met à la disposition des professionnels une offre de formation complète, une expertise juridique et documentaire, réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et assure un rôle d'animation du débat public. Son agence de presse permet un accès en temps réel à toute l'actualité de la profession.

Centre Inffo  
4, avenue du Stade de France  
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex  
Tél. : 01 55 93 91 91



Centre Inffo

Département  
Régions-Europe-International  
contact.regions@centre-inffo.fr

PUBLICS



JEUNES



PERSONNES  
EN EMPLOI



DEMANDEURS  
D'EMPLOI

# LES STRUCTURES DE L'ACCUEIL -

PUBLICS

PUBLICS  
PAR PROFIL

JEUNES



SOUS STATUT SCOLAIRE

ÉTUDIANTS

DÉCROCHEURS

PERSONNES  
EN EMPLOI



SALARIÉS

SECTEUR PRIVÉ

SECTEUR PUBLIC

NON  
SALARIÉS

TOUS NON SALARIÉS

AGRICULTEURS

ARTISANS

COMMERCANTS

PROFESSIONS LIBÉRALES ET  
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

TOUTES PERSONNES SANS EMPLOI

DEMANDEURS  
D'EMPLOI



PUBLICS  
SPECIFIQUES

JEUNES DE MOINS 26 ANS

BÉNÉFICIAIRES DU RSA

CADRES

HANDICAPÉS

IMMIGRÉS/RÉFUGIÉS

HABITANTS  
DES QUARTIERS PRIORITAIRES

FEMMES ISOLÉES



# INFORMATION - ORIENTATION

## PAR PUBLIC ACCUEILLI

### MISSIONS

### STRUCTURES

**INFORMER** sur les métiers et secteurs professionnels

**ACCOMPAGNER** les parcours et les projets professionnels

**INFORMER** sur l'offre et les dispositifs de formation

**INFORMER** sur la garantie «jeunes» ou le service civique

**ACCOMPAGNER** les parcours et les projets

**TROUVER** ou retrouver un emploi

**INFORMER** sur les métiers et secteurs professionnels

**ACCOMPAGNER** les parcours et les projets professionnels

**INFORMER** sur l'offre et les dispositifs de formation

**INFORMER** sur les métiers et secteurs professionnels  
sur l'offre et les dispositifs de formation

**ACCOMPAGNER** les parcours et les projets professionnels

**CREER** son activité

**INFORMER** sur les métiers et secteurs professionnels

**INFORMER** sur l'offre et les dispositifs de formation

**ACCOMPAGNER** les parcours et les projets professionnels  
l'insertion sociale et professionnelle

CIO, CIDJ, RIJ, Cité des métiers, organismes privés

SCUIOIP, RIJ, BAIP, CNAM-ML

ML, RIJ, Agence du service civique

CIO, CIDJ, RIJ, ML, SRE, MDEF

Pôle emploi, Apec

Cité des métiers, organisations professionnelles

CBC, Apec, PRC, MIFE, MDEF, Services RH et formation de l'entreprise, OPCO, CNAM, Transition Pro

Transition Pro, OPCO, Services RH et formation de l'entreprise, CSE

CNFPT, FIPHFP, Cap emploi, Service du personnel de l'administration concernée

BPI Création et organisations professionnelles, AFE

Cité des métiers, organisations professionnelles

Chambres consulaires, organisations professionnelles

Chambres d'agriculture France & VIVEA

Chambres des métiers, CAD & FAFCEA

Chambres de commerce et d'industrie & AGEFICE

Conseils des professions réglementées & AGEFICE

STRUCTURES DÉDIÉES

**TROUVER** ou retrouver un emploi

**INFORMER** sur les métiers et secteurs professionnels

**ACCOMPAGNER** les parcours et les projets professionnels

**INFORMER** sur l'offre et les dispositifs de formation

**ACCOMPAGNER** l'insertion sociale et professionnelle

Pôle emploi, MDEF, MIFE, AFPA

Pôle emploi, Cité des métiers, MIFE, MDEF

CBC, AFPA, Pôle emploi, MIFE, MDEF, PLIE, PRC

MDEF, MIFE, AFPA, PRC, CNAM

PLIE, AFPA, MDS

ML, RIJ, Agence Service Civique

Conseils généraux

APEC, Apecita

Agefiph, FIPHFP, Cap emploi

OFII, CIEP, France Education International

ANCT

CIDFF

STRUCTURES DÉDIÉES

## Les centres d'animation, sur la formation (Carif-Oref)

### Auvergne- Rhône-Alpes

Via Compétences

☎ 04 26 73 51 77

✉ contact@via-competences.fr

🌐 www.via-competences.fr

🌐 www.coteformations.fr

🌐 www.cleor-auvergnerhonealpes.fr

🌐 www.reperemetiers-auvergnerhonealpes.fr

• Auvergne-Rhône-Alpes Orientation

🌐 www.auvergnerhonealpes-orientation.fr

### Bourgogne- Franche-Comté

Emfor Bourgogne-Franche-Comté  
Emploi - Métiers - Formation -  
Orientation

☎ 03 81 25 52 25 (Site de Besançon)

☎ 03 80 54 14 14 (Site de Dijon)

✉ contact@emfor-bfc.org

🌐 www.emfor-bfc.org

🌐 www.orientation-formation-emploi.org

🌐 https://apprentissage.bourgognefranche.comte.fr

🌐 https://bourgogne-franche-comte.cleor.org

### Bretagne

GRF Bretagne

GIP Relation Emploi Formation

☎ 02 99 54 79 00

✉ gref@gref-bretagne.com

🌐 www.gref-bretagne.com

🌐 www.ideo.bretagne.bzh

🌐 www.focus-emploi-formation-bretagne.bzh

🌐 https://cleor.bretagne.bzh/

### Centre-Val de Loire

Alfa Centre

☎ 02 38 77 18 18

✉ info@alfacentre.org

🌐 https://formation.centre-valdeloire.fr

🌐 www.cleor-centrevaldeloire.fr

🌐 https://orientation.centre-valdeloire.fr/

☎ 0 800 222 100

### Corse

Collectivité de Corse

Mission Carif-Oref

Mission stratégique et transversale  
Analyse et prospectives

☎ 04 20 03 96 33

🌐 www.isula.corsica

🌐 https://orientazione.isula.corsica

☎ 0 800 100 126

### Grand Est

Région Grand Est

• Direction Orientation et Pilotage  
Service Orientation

Carif Grand Est

☎ 03 26 70 85 75 - 03 87 33 63 66

✉ spro@grandest.fr

✉ formation@grandest.fr

🌐 www.grandest.fr

🌐 www.formation.grandest.fr

🌐 www.orientest.fr

• Service Prospective, Outils  
Transversaux et Études (SPOTE)

Oref Grand Est

☎ 03 88 15 66 08

✉ oref@grandest.fr

🌐 https://oref.grandest.fr

### Guadeloupe

Guadeloupe Formation

☎ 05 90 60 48 48

✉ contact@guadeloupeformation.com

🌐 www.guadeloupeformation.com

### Guyane

Collectivité territoriale de Guyane

Direction de la Formation  
professionnelle et de l'apprentissage

☎ 05 94 30 06 00

🌐 www.ctguyane.fr

🌐 www.portail-takari.org

### Hauts-de-France

C2RP - Carif-Oref Hauts-de-France

☎ 03 20 90 73 00

🌐 www.c2rp.fr

🌐 https://cleor.c2rp.fr

🌐 www.prochorientation.fr

☎ 0 800 02 60 80

## de ressources et d'information

### Ile-de-France

Conseil régional Ile-de-France

Agence de la Promesse Républicaine  
et de l'Orientation

☎ 01 53 85 53 85

✉ oriane@iledefrance.fr

🌐 www.iledefrance.fr/formation-emploi

🌐 https://formpro.oriane.info/

### La Réunion

Réunion Prospectives Compétences

☎ 02 62 83 00 40

✉ contact@rpc.re

🌐 www.rpc.re

🌐 www.formanoo.org

### Martinique

Association de gestion  
de l'environnement de la formation  
en Martinique - AGEFMA

☎ 05 96 71 11 02

✉ contact@agefma.fr

🌐 www.agefma.org

🌐 www.seformeremartinique.mq

🌐 www.spot.mq

### Mayotte

Carif-Oref Mayotte

☎ 02 69 64 38 45 - 02 69 64 38 48

✉ carif@gipco976.fr

🌐 www.mayotte-emploi-formation.info

### Normandie

Carif-Oref Normandie

✉ contact@cariforefnormandie.fr

🌐 www.cariforefnormandie.fr

🌐 www.profilinfo.fr

🌐 www.trouvermaformation.fr

🌐 https://normandie.cleor.org

🌐 https://statoscope.cariforefnormandie.fr

🌐 www.ipi-normandie.fr

Agence Régionale de l'Orientation  
et des Métiers de Normandie

🌐 www.destination-metier.fr

SITE DE CAEN

☎ 02 31 95 52 00

SITE DE ROUEN

☎ 02 35 73 77 82

### Nouvelle-Aquitaine

Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine-  
Agence régionale pour l'orientation,  
la formation et l'emploi

☎ 05 57 81 45 65

✉ contact@cap-metiers.pro

🌐 www.cap-metiers.pro

🌐 www.cap-metiers.fr

🌐 https://rafael.cap-metiers.pro/recherche/  
accueil

🌐 www.cmaformation-na.fr

🌐 www.cmonalternance-na.fr

☎ 0 800 940 166

### Nouvelle-Calédonie

Gouvernement de la Nouvelle-  
Calédonie

Direction de la formation  
professionnelle continue

☎ 00 687 24 66 22

✉ dfpc@gouv.nc

🌐 https://dfpc.gouv.nc

### Occitanie

Carif-Oref Occitanie

☎ 05 62 24 05 99

✉ contact@cariforefoccitanie.fr

🌐 www.cariforefoccitanie.fr

🌐 www.meformerenregion.fr

🌐 www.apprentissageenregion.fr

🌐 www.digitalskills.fr/informations

🌐 www.profiloccitanie.fr

### Pays de la Loire

Cariforef Pays de la Loire

☎ 02 40 20 21 31

✉ info@cariforef-pdl.org

🌐 pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr

🌐 www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr

🌐 www.reperes-paysdelaloire.fr

☎ 0 800 200 303

### Provence-Alpes- Côte d'Azur

Carif-Oref Provence-Alpes-  
Côte d'Azur

☎ 04 42 82 43 20

✉ contact@cariforef.fr

🌐 www.cariforef-provencealpescoatedazur.fr

🌐 www.orientation-regionsud.fr

☎ 0 800 600 007

- Tél.
- Courriel
- Site internet
- Site grand public
- Plate-forme téléphonique

**OÙ TROUVER**

les antennes territoriales  
des principaux réseaux ?

**Cap emploi**

[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

**Centres d'information et d'orientation (CIO)**

[www.education.gouv.fr/annuaire](http://www.education.gouv.fr/annuaire)

**Centres interinstitutionnels de bilan de compétences (CIBC)**

<https://cibc.net>

**Centres d'information et de documentation  
des femmes et des familles (CIDFF)**

<https://fncidff.info>

**Cités des métiers**

[www.reseaucitesdesmetiers.org](http://www.reseaucitesdesmetiers.org)

**Délégués interrégionaux handicap  
dans la fonction publique**

[www.fiphfp.fr/Le-FIPHFP/En-region/Le-FIPHFP-dans-votre-region](http://www.fiphfp.fr/Le-FIPHFP/En-region/Le-FIPHFP-dans-votre-region)

**Délégations régionales et les instituts du CNFPT**

[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr) - Rubrique "Nous connaître"

**Missions locales-PAIO**

[www.unml.info/les-missions-locales/annuaire](http://www.unml.info/les-missions-locales/annuaire)

**Maisons de l'emploi**

[www.ville-emploi.asso.fr/annuaire-du-reseau](http://www.ville-emploi.asso.fr/annuaire-du-reseau)

**Maisons d'information sur la formation professionnelle  
et l'emploi (Mife)**

<https://intermife.fr/annuaire-des-mife>

**Points Relais Conseil VAE**

[www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr)

**Pôle emploi en région**

[www.pole-emploi.fr/region](http://www.pole-emploi.fr/region)

**Réseau information jeunesse (CRIJ, PIJ)**

[www.cidj.com/nous-rencontrer#reseau-ij](http://www.cidj.com/nous-rencontrer#reseau-ij)

**Réseaux consulaires**

[www.cci.fr/contact](http://www.cci.fr/contact)

[www.artisanat.fr/reseau-des-cma/un-reseau-de-proximite/annuaire-des-cma](http://www.artisanat.fr/reseau-des-cma/un-reseau-de-proximite/annuaire-des-cma)

<https://chambres-agriculture.fr>

**Réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE)**

<https://eduscol.education.fr/cid55115/mission-de-lutte-contre-le-decrochage.html#lien0>

**Structures de retour à l'école (SRE)**

<https://data.education.gouv.fr/explore/dataset/fr-en-structures-retour-ecole/table>

[www.regions-et-formation.fr](http://www.regions-et-formation.fr)

Rédaction : Centre Inffo

Nathalie Legoupil

Claudia Manuel de Condinguy

Régis Roussel

Maquette : Claudie Carpentier

Impression : Centre Inffo

AOÛT 2023

# Les réseaux d'information sur l'orientation, la formation professionnelle et l'emploi

Centre Inffo

Centre pour le développement de l'information  
sur la formation permanente

4, avenue du Stade-de-France  
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

[contact.regions@centre-inffo.fr](mailto:contact.regions@centre-inffo.fr)

[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)

Tél. : 01 55 93 91 91



# Les STRUCTURES

EUROPE

NATIONAL

RÉGIONAL

Décideurs

Commission européenne

- Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Autres ministères et administrations

Instances publiques

Partenaires sociaux

Préfecture de région

Conseil régional

Producteurs d'information

Cedefop, Fondation européenne pour la formation (ETF)

Centre Inffo

Observatoires de branche

Carif-Oref

Réseaux européens d'information : Eures, Euroguidance, Refernet

France compétences - France Stratégie - Céreq - Onisep - RCO - Régions de France (Observatoire) - ANCT - Agence Service civique

Dronisep

Agence Erasmus +

CCI France - CMA France - CA France

Relais d'information

Réseau Pôle emploi

Structures associées au ministère du Travail : Dreets

Réseau d'information par public : Agefiph, CIDJ, CIDFF, Apec Apecita, Eref, FIPHFP, CNFPT, Cap emploi, Retravailler, etc.

Opcv, Transitions Pro

Réseau Onisep et structures associées au ministère de l'Éducation nationale : CIO, SCUJO, Gréta, Foquale SRE

Confédérations syndicales et représentants des salariés

Organismes consulaires CCI, CMA et CA France

Entreprises

Mouvements associatifs, secteur mutualiste

Publics informés

Demandeurs d'emploi, salariés, jeunes, entreprises

Entreprises, informateurs, tout public

Public relevant de ces structures, tout public

Salariés, entreprises, tout public

Scolaires, tout public

Entreprises, salariés, tout public

Entreprises, salariés, agriculteurs, artisans, commerçants

Salariés

Tout public

## LOCAL

Collectivités territoriales

## GLOSSAIRE

Agefiph	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires
Apec	Association pour l'emploi des cadres
Apecita	Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire
APP	Atelier de pédagogie personnalisée
CA France	Chambre d'agriculture France
Carif-Oref	Centre d'animation et de ressources de l'information sur la formation
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
Cedefop	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
Centre Inffo	Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente
Céreq	Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications
CIBC	Centre interinstitutionnel de bilan de compétences
CIDJ	Centre d'information et de documentation jeunesse
CIO	Centre d'information et d'orientation
CMA France	Chambre de métiers et de l'artisanat
Cned	Centre national de l'enseignement à distance
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
CIDFF	Centres d'information sur les droits des femmes et des familles
Dreets	Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
Dronisep	Délégation régionale de l'Office national d'information sur l'enseignement et les professions
Eref	Espaces Ruraux Emploi Formation
FIPHFP	Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
Foquale	Réseaux Formation qualification emploi
Gréta	Groupement d'établissements de l'Éducation nationale
MDEF	Maison de l'emploi et de la formation
Mife	Maison d'information sur la formation et l'emploi
ML	Mission locale
Onisep	Office national d'information sur les enseignements et les professions
Opco	Opérateur de compétences
Oref	Observatoire régional pour l'emploi et la formation
PAIO	Permanence d'accueil, d'information et d'orientation
Plie	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PRC VAE	Point relais conseil en validation d'acquis de l'expérience
RCO	Réseau des Carif-Oref
SCUIO	Service commun universitaire d'information et d'orientation
SRE	Structure de retour à l'école

## Les SITES INTERNET

## SUR L'EUROPE

Agence Erasmus+ France éducation formation	<a href="https://agence.erasmusplus.fr">https://agence.erasmusplus.fr</a>
Cedefop	<a href="http://www.cedefop.europa.eu">www.cedefop.europa.eu</a>
Centre Inffo, rubrique Europe	<a href="http://www.centre-inffo.fr/formation-professionnelle-apprentissage-en-europe">www.centre-inffo.fr/formation-professionnelle-apprentissage-en-europe</a>
Epale	<a href="https://ec.europa.eu/epale/fr">https://ec.europa.eu/epale/fr</a>
Eures	<a href="https://ec.europa.eu/eures/portal/jv-se/home">https://ec.europa.eu/eures/portal/jv-se/home</a>
Eurodesk	<a href="http://www.eurodesk.eu">www.eurodesk.eu</a>
Euroguidance	<a href="http://www.euroguidance-france.org">www.euroguidance-france.org</a>
Europass	<a href="https://europa.eu/europass/fr">https://europa.eu/europass/fr</a>

## AU NIVEAU NATIONAL

Afpa	<a href="http://www.afpa.fr">www.afpa.fr</a>
Agence Service civique	<a href="http://www.service-civique.gouv.fr">www.service-civique.gouv.fr</a>
APP	<a href="http://www.app-reseau.eu">www.app-reseau.eu</a>
Bpifrance Création	<a href="https://bpifrance-creation.fr">https://bpifrance-creation.fr</a>
Régions de France	<a href="https://regions-france.org">https://regions-france.org</a>
Centre Inffo	<a href="http://www.centre-inffo.fr">www.centre-inffo.fr</a>
CIDJ	<a href="http://www.cidj.com">www.cidj.com</a>
Cité des métiers	<a href="http://www.reseaucitesdesmetiers.org">www.reseaucitesdesmetiers.org</a>
Cned	<a href="http://www.cned.fr">www.cned.fr</a>
CIDFF	<a href="https://fncidff.info">https://fncidff.info</a>
France compétences	<a href="http://www.francecompetences.fr">www.francecompetences.fr</a>
Mon compte formation	<a href="http://www.moncompteformation.gouv.fr">www.moncompteformation.gouv.fr</a>
Mife	<a href="http://www.intermife.fr">www.intermife.fr</a>
Ministère l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire	<a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a>
Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse	<a href="http://www.education.gouv.fr">www.education.gouv.fr</a>
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	<a href="http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr">www.enseignementsup-recherche.gouv.fr</a>
Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer	<a href="http://www.interieur.gouv.fr">www.interieur.gouv.fr</a>
Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion	<a href="http://www.travail-emploi.gouv.fr">www.travail-emploi.gouv.fr</a>
Onisep	<a href="http://www.onisep.fr">www.onisep.fr</a>
Pôle emploi	<a href="http://www.pole-emploi.fr/accueil">www.pole-emploi.fr/accueil</a>
Portail de l'alternance	<a href="http://www.alternance.emploi.gouv.fr">www.alternance.emploi.gouv.fr</a>
Réseau des Carif-Oref (RCO)	<a href="https://reseau.intercariforef.org">https://reseau.intercariforef.org</a>
VAE	<a href="http://www.vae.gouv.fr">www.vae.gouv.fr</a>

Découvrez le portail national d'orientation et de formation s'adressant à tous les publics

Portail de l'État, des Partenaires sociaux et des Régions :

[www.orientation-pour-tous.fr](http://www.orientation-pour-tous.fr)



Structures d'information à l'initiative de l'État et des collectivités territoriales : APP, Carif, Mife, ML, PAIO, CIBC, Maisons de l'emploi, MDEF, Cités des métiers, PRC VAE, Plie, Maison des solidarités, etc.

Structures d'information d'initiatives locales : mairie, etc.

Informateurs, jeunes, tout public

Tout public

# REMERCIEMENTS

La commission FER tient à adresser ses plus vifs remerciements à l'ensemble des contributeurs de cette note sur l'orientation.

La Présidente, les Vice-présidents et l'ensemble des membres tiennent en particulier à saluer la participation des institutions (Etat, collectivités territoriales), des représentants des organisations patronales et de salariés, des associations (notamment les fédérations de parents d'élèves), des acteurs de l'emploi (Pôle emploi et les missions locales notamment), des acteurs de la formation professionnelle (Réunion Compétences, Transition Pro et les Opcos notamment) ainsi que de l'ensemble des jeunes qui ont apporté leur vision et leurs idées lors des tables rondes organisées.

## **Directeur de la publication :**

Dominique VIENNE.

## **Rédacteur, correcteur, graphiste et imprimeur :**

CESER Île de La Réunion, 2023, version 1.7.

## **Photographes et / ou Illustrateurs**

*Pixabay* : MarandaP (p. 1), Felixioncool (p.4), anhvanyds (P.5), neelam279, (p.16), Kursi Siswa (p.23), aathif\_aarifeen (p.20), Sum2000 (p.22), kitcheninsoul (p.25), hayyans (p.24), sasint (p.26), geralt (P.27), StartupStockPhotos (p.28) Pexels (p.35), talhakhali007 (p.36), papazachariasa (p.39), Intuitivmedia (p.40) vicwag (p.41), Justinite (p.42), vialevo (p.44), coyot (p.46), StockSnap (p.48), InsightPhotography (p.53)

*Wikimedia* : B.Navez (p.4, p.12), PM974 (p.17), Thierry Caro (p.19, p.21)

*Pexels* : CDC (p.10), Chevanon Photography (p.51)

Frédéric BUER (p.30)

2023  
50<sup>ème</sup>  
*anniversaire du*  
CESER  
ÎLE DE LA RÉUNION

**CESER**  
ÎLE DE LA RÉUNION

## CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

73, boulevard du Chaudron  
97490 SAINTE-CLOTILDE



0262 979 630



[ceser-reunion.fr](http://ceser-reunion.fr)



**S'abonner à « L'actu. du CESER »,  
la lettre d'information mensuelle pour suivre  
toutes les actualités.**



[Facebook](#) [Linkedin](#) [Youtube](#)



REGION REUNION

OUVRIR LA VOIE,  
ÉCLAIRER LA DÉCISION,  
PARTICIPER À L'ACTION PUBLIQUE